



NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE



TARIFS : UNE AUGMENTATION
CONTINUE ET QUELQUES NOUVEAUTÉS



RASSEMBLEMENT ANNUEL 2020
À CHÂTILLON-EN-DIOIS



Plein air et culture

LE CAMPING ASSOCIATIF

#305 HIVER 2020



OÙ ET COMMENT
RÉSERVER EN 2020 ?
[Tarifs et dates
d'ouverture](#)



La revue trimestrielle du GCU a été créée en 1938 par Maurice Fonvieille, mort pour la liberté.

Association laïque dite "groupement des campeurs universitaires de France", le GCU regroupe toutes les personnes partageant ses valeurs fondatrices humaines, laïques, solidaires et conviviales, acceptant sa conception du camping basée sur le bénévolat et la gestion participative et adhérent sans restriction à ses statuts, son règlement intérieur et ses consignes de fonctionnement.

72 boulevard de Courcelles - 75017 Paris
Tél.: +33(0) 47 63 98 63
www.gcu.asso.fr • gcu@gcu.asso.fr

Directeur de la publication : Michel Lalauze
Rédacteur en chef : Nicolaas van der Toorn
Coordination : Laurence Tramaux
BD : Patrick Deubelbeiss, Laurence Tramaux
www.patrickdeubelbeiss.com
Photo de couverture : Pierre Rappey
Conception graphique : Mareva Sacoun
Réalisation graphique : Olivier Fer
Impression : Imprimerie Vincent

Dépôt légal: 4^e trimestre 2020
ISSN n°1776-6877
Ce numéro a été tiré à 24 500 exemplaires
Cette revue sera diffusée largement au-delà de nos adhérents.

Anciens présidents :
Albert Taste (1937-1957)
Maurice Fusibet (1957-1968)
Jacques Beck (1968-1986)
Hubert Roverc'h (1986-2000)
Jean-Louis Chevalier (2000-2012)

Président d'honneur : Jean-Louis Chevalier
Vice-président d'honneur : Maurice Plaire
Membre d'honneur : Pierre Millet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Claire Bazin

Vice-présidents : Didier Bonnaire, Alain Cosme

Secrétaire général : Michel Tendron

Trésorier : Dominique Birman

Autres membres du bureau :

Patrick Dubois

Michel Lalauze

Nicolaas van der Toorn

Autres membres du CA :

Christian Boulounaud

Ludovic Broussaud

Alain Chartier

Yannick Dereep

Denis Dvorsak

Jean-Michel Elborga

Gérard Lefèbvre

Jean-Yves Maudoigt

Pascal Richy

Jacqueline Serin-Tinon

Plein air et culture

LE CAMPING ASSOCIATIF

#305 HIVER 2020

3 ÉDITO

4 TÉMOIGNAGES

Nouveau logo GCU : La parole est aux "ambassadeurs" du GCU

6 INFOS

8 ADMINISTRATION

10 RASSEMBLEMENT ANNUEL 2020

Châtillon-en-Diois

11 REPORTAGE

12 ÉCHOS DES TERRAINS

16 ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

19 ANTENNES TERRITORIALES

20 PRÉVENTION MAIF

21 RASSEMBLEMENT DES RETRAITÉS

22 RASSEMBLEMENT DES CAMPING-CARISTES

23 ADMINISTRATION : CONSIGNES DE FONCTIONNEMENT

24 RÉSERVATION D'EMPLACEMENTS

26 TARIFS ET DATES D'OUVERTURE

Tarifs : une augmentation contenue et quelques nouveautés

Garage mort

Emplacements

30 CARNET & PETITES ANNONCES

31 PHOTOS INSOLITES

PRÉPARONS LES REVUES À VENIR

Pour paraître dans la revue été 2020, les articles et les photos doivent parvenir au secrétariat du GCU avant le 8 mars 2020.

➤ Pour envoyer vos textes et photos :
gcu.rocher@wanadoo.fr





Nouvelle identité visuelle

PAR CLAIRE BAZIN, PRÉSIDENTE

Le GCU lance sa nouvelle identité visuelle. 22 ans après la création du logo actuel, le conseil d'administration a sélectionné un prestataire ayant pour mission de le moderniser. Souhaitant plus qu'un simple rafraîchissement de notre logo, nous avons inscrit notre refonte dans un dessein plus vaste : celui de placer notre association comme l'acteur référent du camping humain, nature et authentique. Notre ambition est d'atteindre un minimum de 50.000 adhérents dans les trois prochaines années et de multiplier les occasions de faire du camping.

Le GCU tire sa force de ses membres et cette nouvelle identité est d'abord la vôtre : elle a été conçue par une équipe d'adhérents et d'administrateurs. L'objectif était de traduire notre spécificité associative et notre pratique du camping non marchande, responsable et participative.

Cette nouvelle identité réaffirme que le GCU rassemble des milliers d'hommes et de femmes qui font vivre l'état d'esprit du camping et le communiquent sur les terrains. Tous agissent comme un réseau vivant, comme une toile, en lien avec la tente au cœur de l'activité du GCU.

Le logo symbolise l'alliance de trois idées fortes :

- les différents terrains sont comme une seconde maison pour nos campeurs ;
- les adhérents constituent les mailles solidaires d'un tissu ;
- la forme triangulaire est en continuité avec les identités précédentes.

Cette nouvelle charte graphique sera déclinée sur nos supports promotionnels ainsi que dans notre revue. Nous espérons que celle-ci sera encore plus attendue dans les foyers des adhérents. Pour y parvenir nous la ferons évoluer petit à petit. N'hésitez pas à contribuer à cette progression en nous envoyant vos articles. Nous comptons sur vous !



NOUVEAU LOGO GCU

La parole est aux "ambassadeurs" du GCU

PAR EMMANUELLE EYROLLES - FLORE LALAUZE - CÉDRIC VEKEMAN - JEAN VÉZINET

C'est avec joie et curiosité que nous avons répondu à l'appel suivant : "le GCU veut renouveler son identité visuelle". Moderniser l'image de notre groupement tout en conservant sa symbolique et sa mémoire, voilà un projet passionnant.

L'ambition du GCU était de se faire connaître davantage pour augmenter le nombre de ses adhérents, la difficulté étant bien de conserver nos valeurs tout en s'ouvrant vers notre jeunesse. À cet effet, il faut recruter de nouveaux adhérents tout en fidélisant les membres actuels.

Quant à nous, l'aventure a commencé par un accueil chaleureux au siège du GCU à Paris et s'est déroulée en 3 rounds. Nous sommes donc prêts à en découdre...

1^{ER} ROUND LE 22 MAI 2019

Nous voici pour l'heure "ambassadeurs" du GCU. Les forces en présence : le groupe de travail et l'agence de communication "Yellow.Lab", tous prêts à revisiter l'image, les symboles de notre groupement.

Il s'agit bien de souligner notre spécificité, nos différences à la lumière de notre pratique. Une vie éphémère de campeur qui pourtant va bien au-delà. Affichons nos qualités, notre pragmatisme sur le terrain non marchand et associatif, sachons le faire savoir. Tout l'enjeu est d'embarquer depuis la salle de réunion l'équipe Yellow.Lab dans notre univers GCU, alors que nous savons que celui-ci se vit avant tout sur les terrains.

Après avoir décortiqué nos interviews réalisées en avril, l'agence ébauche ses premières pistes et propose une analyse du secteur. L'éclairage socio-économique présenté souligne l'engouement nouveau pour les activités responsables. Le regain d'intérêt des acteurs économiques pour la sphère coopérative et mutualiste n'en est-il pas l'illustration ?

L'appétit de la concurrence s'aiguisse.

Ainsi, la demande chez les classes les plus fortunées "milieux - haut de gamme" s'accroît dans le secteur de l'hôtellerie de plein air. Faut-il y voir les prémisses d'une bataille capitalistique ?

L'agence passe en revue dans un large panorama les typologies des campeurs. Les "Milléniaux", ce sont nos jeunes sensibles aux activités numériques. Paradoxalement ce sont eux aussi qui voient le camping comme "un moment pour se déconnecter, se détendre, échapper au stress, se reconnecter à la nature, se retrouver en famille, faire le vide". Comme ils nous ressemblent !

Il y a aussi les "Frugaux" à la recherche du bien-être, avec la soif de sens et de micro-aventures ; proies potentielles d'une certaine hôtellerie ?





Bien évidemment, le cœur, le gros des bataillons restera les Familles et Retraités privilégiant la tranquillité à la sécurité, recherchant un endroit calme à proximité, des "lieux à visiter".

2^e ROUND LE 5 JUIN 2019

C'est parti pour "cogiter", pratiquer un peu d'introspection ou d'auto-critique. Évoquer nos forces et nos faiblesses, en termes d'image et de communication. Mais aussi défendre le savoir-faire réel pratiqué sur le terrain par toutes les bonnes volontés. Faire écho aux débats au sein de nos assemblées. Notre force, c'est l'expérience de camppeurs responsables. La typologie de nos camps représente et offre cette diversité. La palette exceptionnelle de nos terrains offre, valorise les différentes couleurs de nos activités.

Ciseaux et stylos en main, colle, tableau de papier, nous voici devenus un groupe participatif en action. Le cabinet Yellow.Lab étant à la manœuvre, nous planchons sur notre vécu, nos objectifs et projets pour notre camping autogéré.

Nous revoilà au point central de notre histoire : l'autogestion s'inscrit dans la pratique du GCU. Elle concerne les obligations "services", l'auto-entretien du camp, la gestion et l'accueil. Pour l'heure notre sélection d'idées priviliege le vivre ensemble et un partage social qui ne renie pas la pluralité des activités culturelles vécues naturellement. Après avoir évoqué la solidité et la profondeur de nos valeurs aux antipodes de la pratique marchande, nous regroupons nos idées et propositions. Notre image actuelle met-elle suffisamment en valeur notre action ? La force, la joie et l'engagement quotidien restent la marque d'un bénévolat revendiqué.

La difficulté reste de fédérer autour des valeurs de notre camping associatif. La tolérance, le partage et la solidarité restent nos atouts. Ce qui fait dire à l'un des membres du groupe de travail en écho à notre recherche : "nous n'avons rien à vendre mais tant à partager".

3^e ROUND LE 3 JUILLET 2019

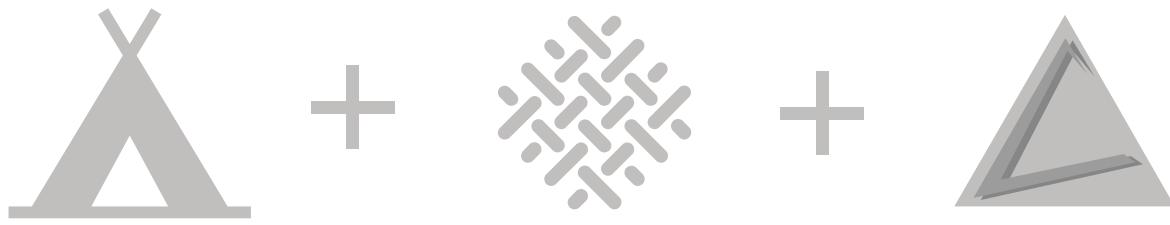
Et voilà, c'est l'aboutissement de nos heures de travail qui va voir le jour. Les spécialistes de la communication auront-ils saisi toute la richesse et réussi à livrer des pistes graphiques pour la restituer ?

La réponse est OUI ! Nos interlocuteurs savent que notre groupe ne doit pas perdre son âme. Sa solidité, ses valeurs perdurent au-delà de l'événement éphémère sur une saison. Il est temps de hisser les nouvelles couleurs.



Enfin, pour nous cela a été une expérience inédite où l'espace d'un temps nous avons fièrement été "les ambassadeurs" du GCU. Nous remercions l'équipe du projet de nous avoir permis d'être la voix des adhérents ; et tenons à saluer tous ces adhérents qui font vivre et rayonner le GCU en dehors des terrains !

Les déclinaisons possibles de notre nouvelle identité visuelle



Le GCU offre la possibilité de camper sur les différents terrains et devient comme une deuxième maison pour les adhérents.

Les membres du GCU constituent les mailles & fils solidaires d'un tissu.

Nous conservons la forme pyramidale, facilement identifiable, et en continuité avec les identités précédentes.



GCU





LE "RESPONSABLE" DEVIENT "DÉLÉGUÉ DU CONSEIL DES CAMPEURS"

Après avoir consulté les adhérents lors des réunions annuelles des antennes territoriales et des journées forum des semaines de rassemblement en marge de l'Assemblée Générale, il apparaissait que le terme de "responsable" pour désigner la fonction au sein du conseil des campeurs pouvait faire peur. Plusieurs idées ont été avancées alors pour s'y substituer.

Le conseil d'administration a donc décidé de faire évoluer le nom de celui qui coordonne les actions du conseil des campeurs. Cela devait se faire tout en garantissant que l'appellation choisie identifie bien celui qui doit être l'interlocuteur privilégié des autorités comme il nous est demandé (notamment dans les procédures de sécurité).

Le "Délégué du conseil des campeurs" reçoit délégation du conseil des campeurs pour en être son représentant pour la semaine puisqu'il est choisi parmi ses membres. Il reçoit aussi, de fait, dans le cadre des missions des membres du conseil des campeurs, celle du conseil d'administration du GCU qui lui demande de veiller à l'application des règlements.

Ses missions sont toujours d'assurer, avec l'aide de l'ensemble du conseil des campeurs, le fonctionnement harmonieux du terrain de camping. Ceux-ci cherchent donc toujours à résoudre les problèmes dans l'intérêt de tous, ce qui n'exclut pas la fermeté chaque fois qu'il risque d'y avoir violation du règlement. En termes de responsabilité, comme avant, c'est le GCU en tant que personne morale qui en porte la charge.

Enfin, si le "Délégué du conseil des campeurs" représente le GCU sur place pour les autorités locales, cette délégation se limite au fonctionnement normal du terrain pendant la saison.

LE SAVIEZ-VOUS?

LES MOUSTIQUES À GIENS

Après un été 2018 gâché par la prolifération des moustiques, la ville de Hyères a lancé un véritable plan "Marshall" pour lutter contre ces insectes. Près de 160 bornes antimoustiques notamment ont été installées. Pour le confort de ses campeurs le GCU a contribué pour 2500 € à cette campagne de démoustication sur notre terrain (4 passages). Le premier bilan est positif. Dorénavant, vous pourrez de nouveau déjeuner et dîner en toute tranquillité sur vos emplacements ou terrasses.

ADMISSIONS SUR NOS TERRAINS

À condition que le terrain ne soit pas complet, peuvent être admis, pour une nuit seulement au tarif invité, un ou des campeurs de passage. Le

tarif applicable est celui de l'emplacement + invité pour le titulaire de l'emplacement et celui de l'invité pour toute personne supplémentaire. Le(s) campeur(s) doi(ven)t être inscrit(s) sur la main courante.

EXERCICES D'ÉVACUATION

Les objectifs d'un exercice d'évacuation sont d'acquérir les bons réflexes en cas d'incendie, de connaître les espaces d'attente sécurisés, entre autres. Les personnes à mobilité réduite ou souffrant de toute forme de handicap, qui ont des difficultés ou sont dans l'impossibilité de s'intégrer au flux normal des autres personnes pendant l'évacuation, demandent une attention toute particulière. Pour cela, vous devez, dès votre

arrivée sur un camping GCU, prévenir le délégué du conseil des campeurs et/ou le responsable unique de sécurité, de votre gêne dans vos déplacements ou de l'impossibilité de vous déplacer à pied en autonomie. À partir de cette information, des dispositions particulières, notamment un accompagnement individuel, pourront être mises en place.

PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le 31 mai 2016, il n'y a plus de visite médicale obligatoire pour se présenter à l'examen du permis BE ou pour le faire renouveler. Attention, les conducteurs atteints d'une maladie grave identifiée (R 226-1) doivent toujours s'y soumettre (coût 36 €).

LES ÉLÈVES PRATIQUENT LA COOPÉRATION ET LA SOLIDARITÉ EN CLASSE #SESSE2020

PRÉPARONS ENSEMBLE LA 4^e ÉDITION DE LA "SEMAINE DE L'ESS À L'ÉCOLE" DU 23 AU 28 MARS 2020

De la **maternelle au lycée**, l'opération "Semaine de l'ESS à l'École" a pour objectif de faire découvrir en classe l'engagement, l'entrepreneuriat collectif et les principes de l'Économie Sociale et Solidaire : la démocratie, la durabilité, la solidarité... Elle se prépare dès maintenant, pour être valorisée du 23 au 28 mars 2020 !

Élèves et enseignants, de nombreuses initiatives à coordonner et à valoriser : action de solidarité, visite d'entreprise, ciné-débat, rencontre en classe d'acteurs de l'ESS, animation de la coopérative scolaire...

Acteurs de l'ESS, rencontrez les élèves pour **présenter votre activité et témoigner** des principes qui régissent votre association, votre coopérative ou votre mutuelle.

Bénéficiez gratuitement d'un accompagnement et d'outils pédagogiques en accès libre sur le site : www.semaineessecole.coop. De nouveaux outils seront disponibles dès début 2020.

Pour rejoindre la dynamique, inscrivez-vous sur le site de la "Semaine de l'ESS à l'École".



Conseil d'administration à Saint-Georges-d'Oléron

Activités du conseil d'administration d'automne

Le conseil d'administration s'est réuni sur le terrain de Saint-Georges-d'Oléron (17) après 3 jours de travail en commissions et groupes. En automne, les débats du conseil sont partagés entre le bilan de la saison d'ouverture des terrains et la préparation de la nouvelle saison.

2019-2020 LE BUDGET DU GCU

L'exercice comptable du GCU s'étend du 1^{er} avril au 31 mars. Les administrateurs ont ajusté le budget initialement élaboré en mars dernier. Les efforts pour réduire les charges portent leurs fruits et ce, malgré l'augmentation continue des impôts et taxes, de l'énergie et des fluides ou encore des coûts relatifs aux évolutions réglementaires et normatives. La politique de développement menée, en outre, autour de la valorisation du patrimoine, de la rénovation et de l'acquisition de locatifs, de l'organisation des activités et de l'accueil des groupes permet d'y faire face. Les recettes seront d'ailleurs supérieures à celles réalisées en 2018. Le GCU peut compter sur un résultat positif à l'issue de l'exercice.

FOCUS SUR LA SAISON 2019, RÉSERVATIONS ET SÉJOURS EN 2020

Tout comme les professionnels du tourisme, le GCU constate encore cette année que le relatif désamour des campeurs pour le sud-est est contrebalancé par une fréquentation accrue à l'ouest. À l'issue de cette saison, les recettes des terrains sont supérieures à celles réalisées en 2018, notamment soutenues par une fréquentation plus importante des locatifs et les effets favorables de l'augmentation des tarifs de 3 % en 2019.

Dès l'été 2020, la période tarifaire "haute saison" des emplacements sera réduite d'une semaine, passant de 7 semaines à 6, du 4 juillet au 16 août.

Comme chaque année, le conseil d'administration a acté la liste des terrains qui seront proposés à la réservation. Sont principalement concernés ceux qui ont dépassé les 75 % d'occupation l'été dernier.

Il a également voté la liste des dates d'ouverture et de fermeture publiée dans cette revue. De nombreux facteurs

déterminent les périodes d'ouverture des terrains, pour n'en citer que quelques-uns : arrêtés préfectoraux, recommandations des délégués, souhaits des campeurs, taxation forfaitaire des séjours.

Enfin devant le succès de la formule d'occupation temporaire et garage mort, le conseil a étendu ce service au terrain de Grandcamp-Maisy.

PRÉPARER LES TERRAINS POUR 2020

Par bien des aspects, les aménagements et travaux des terrains sont une œuvre collective. S'appuyant sur les prévisions des délégués de terrains et sur les observations et demandes des campeurs dans les registres des assemblées et conseils des campeurs (cahiers bleus), les aménageurs¹ ont proposé au conseil le plan d'investissements et de rénovations pour la saison 2020. À noter, parmi les actions menées dans tous les terrains, le raccordement de Landrellec au réseau d'assainissement de la commune, la réfection du réseau d'eau potable à Castels, la mise en œuvre d'un plan de remplacement des chauffe-eau à Sarzeau, Giens, Bormes La Favière, La Croix-Valmer et Chamborigaud ou encore la réfection de bâtiments sanitaires à Giens et Coutainville.

Le conseil d'administration a voté un nouveau plan d'investissement et de remplacement des locatifs (MH et MHT) afin de permettre aux plus jeunes qui n'ont pas encore acquis d'équipements et aux plus âgés de camper. 14 mobil-homes seront répartis entre les terrains de La Grande Motte, Sarzeau (renouvellements) et Saint-Maurice-d'Ardèche (nouveaux). 18 mobil-homes toilés seront commandés en remplacement de la majorité des bungalows toiles moins pérennes à Pailhas, Île-Tudy et La Tranche-sur-Mer².

Soucieux de proposer aux plus jeunes des espaces récréatifs et à tous des activités sportives, le conseil d'administration poursuit sa politique d'installation et de rénovation des jeux et équipements : home balls à Mesquer, Saint-Maurice-d'Ardèche et Pailhas, des tables de ping-pong à Savines, Hendaye et Coutainville, un terrain de pétanque à Saint-Maurice-d'Ardèche ou encore des aires de jeux à Oye-Plage, Neuvic et Quiberville.

¹ Administrateurs membres de la commission "aménagements".

² 4 MHT seront également installés à Saint-Jorioz en 2020 au lieu de 2021.

VALORISER LE PATRIMOINE ARBORÉ

Les arbres des terrains contribuent à la qualité des séjours des campeurs et sont une véritable richesse pour l'association. Cette année le conseil d'administration a décidé de renforcer le patrimoine arboré du GCU et de travailler avec l'Office national des forêts (ONF) à sa préservation. Les arbres de La Flotte, Lacanau, Saint-Pierre-Quiberon et Hendaye ont été diagnostiqués et des préconisations seront mises en œuvre pour l'ouverture prochaine. D'autres délégués de terrain seront consultés ultérieurement dans le cadre d'un plan de diagnostic arboricole pour les prochaines années.

ALLIER FONCTIONNEMENT PARTICIPATIF ET SOUTIEN SALARIÉ

La gestion participative des terrains par les campeurs est l'ADN du GCU. De même la gouvernance de l'association, l'animation et la promotion territoriales et, enfin, l'aménagement et la valorisation des terrains s'appuient sur les compétences de bénévoles. En complément, des salariés œuvrent dans les terrains pour soutenir les campeurs particulièrement pour la gestion des locatifs. Comme chaque année, les administrateurs ont évalué les besoins de chaque terrain et se sont interrogés sur les tâches confiées.

La plupart des postes de 2019 ont été reconduits, toutefois, les administrateurs ont souhaité favoriser l'engagement bénévole en ne renouvelant pas les 3 postes de responsable dans les terrains où ils existaient encore : Bormes La Favière, Canet-en-Roussillon et La Grande Motte.

Le conseil d'administration a, par ailleurs, le souci de valoriser l'engagement des saisonniers. Aussi, un groupe d'administrateurs réfléchit à leurs conditions de travail.

Les administrateurs lancent des appels à candidature pour occuper la fonction de correspondant territorial, dont les missions sont la communication, la promotion et l'animation du GCU : Ardennes, Ariège, Bouches-du-Rhône, Corse, Côtes-d'Armor, Landes, Loire-Atlantique, Meuse, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales et Var. De même, le conseil d'administration recherche des délégués de terrains, chargés notamment des aménagements et de la préparation des terrains à : Cavalaire, Châtillon-en-Diois, St-Georges-d'Oléron, Pont-du-Fossé et Vic-sur-Cère. Enfin, ils ont nommé comme DT Séverine WOJTAS à La Flotte, Dominique BERNARD au Bois-Plage-en-Ré et Claude BARTEL à Frôlois.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

Côté commerces, le conseil souhaite poursuivre sa politique d'accueil gratuit des boulangers et l'étendre à la vente des produits de première nécessité. Les administrateurs s'appuieront sur les DT pour renouveler les commerçants sur plusieurs terrains après des départs à la retraite ou des défections.

À Aiguilles, la convention d'accueil avec la mairie ne devrait pas être reconduite, considérant l'avancement des travaux sur le terrain municipal. À Prémanon, l'accueil temporaire à la demande de la mairie d'une famille de forains s'est passé dans de bonnes conditions. À Compains, une rencontre sera organisée prochainement avec le Maire pour évoquer le bilan de la saison.

ASSURER LA SÉCURITÉ DES CAMPEURS

Les campeurs sont les premiers maillons de la chaîne de secours. En 6 ans le GCU a donc formé gratuitement plus de 500 adhérents aux premiers secours (PSC1), à l'évacuation et au maniement du matériel de lutte contre les incendies. Par ailleurs, les autorités locales sont de plus en plus réservées vis-à-vis de la gestion collaborative des campings.

Pour ces raisons, le conseil d'administration a décidé le renforcement de sa politique de formation en 2020 et de développer le rôle de référent unique de sécurité (RUS). Les administrateurs seront en outre formés à l'évacuation et au maniement du matériel de lutte contre les incendies et sont invités à obtenir le PSC1 ou à participer à une cession de recyclage. De même, les salariés du siège qui le souhaitent, seront formés aux premiers secours.

Enfin, les membres de la commission "sécurité" rencontreront prochainement les prestataires Desautel (protection incendie), Dekra (inspection et certification hygiène et sécurité) et Miele (inspection des lave-linge) pour établir le bilan annuel et préparer l'ouverture des terrains en 2020.

DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

La vocation du GCU est de développer les pratiques collectives et amateurs. Cette année 34 activités culturelles et sportives ont été animées, rassemblant plus de 1500 stagiaires (soit 200 de plus qu'en 2018). En plus des activités incontournables, le succès des nouvelles activités créées en 2019 nous amène à reconduire en 2020 : pilates, bridge et découverte de la nature. La commission reçoit de plus en plus de propositions, généralement émises par les adhérents. Elles seront toutes étudiées : trail, tai-chi-chuan, qi gong, échecs, etc. À noter que conformément au cycle trisannuel, les stages de randonnée pédestre seront organisés dans les Pyrénées en 2020.

Le GCU renouvellera pour la 10^e année consécutive sa politique tarifaire en faveur des familles.

REPENSER LA COMMUNICATION ET LA PROMOTION

La nouvelle identité visuelle étant définie, la commission travaille désormais à son déploiement. Progressivement, la commission remplacera les imprimés promotionnels et les documents diffusés dans les terrains. Le GCU proposera également une nouvelle maquette pour sa revue, le conseil en a voté les modalités de mise en œuvre.

S'ENGAGER DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DANS LES PROJETS SOLIDAIRES

Sur le terrain des idées, le conseil d'administration a proposé que le forum du rassemblement annuel 2020 soit consacré à l'économie sociale et solidaire. Parallèlement, le GCU fera l'objet d'un dossier pédagogique développé par l'ESPER³, dans le cadre du dispositif national "Mon ESS à l'École".

En accueillant des groupes, le GCU remplit ses missions d'accès de tous aux vacances, d'autonomisation des enfants, d'exploration et de défense de la nature ou encore d'apprentissage de la citoyenneté. Cette année, le nombre de groupes a légèrement diminué mais ils sont plus nombreux à renouveler l'expérience d'année en année et les séjours sont plus longs.

DÉVELOPPER LE RÉSEAU INFORMATIQUE

Parallèlement à la transition numérique, les administrateurs travaillent à la modernisation du parc informatique (notamment La Bourboule, Ur, Prémanon, Villar-d'Arène, Chamonix, Volx) et à l'équipement de 3 terrains non informatisés (La Roche-Posay, Le Menoux, Locquirec).

FAIRE ÉVOLUER TEXTES ET RÈGLEMENTS

Le conseil d'administration a voté les consignes de fonctionnement des terrains 2020, la définition de la fonction des membres du conseil des campeurs et le remplacement du terme "responsable" par "délégué du conseil des campeurs".

³ L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République.



Le rassemblement annuel 2020 aura lieu dans le Vercors



Photo Francis FAURET

Châtillon-en-Diois "2020"

PAR FRANÇOIS PORTET

Le rassemblement GCU 2020 se déroulera dans l'environnement magnifique de Châtillon-en-Diois, petite ville de 700 habitants de la Drôme, situé à 83 kilomètres de Valence et 17 kilomètres de Die.

Les membres du comité d'organisation du rassemblement souhaitent vous faire découvrir tous les atouts de cette très belle région.

Située dans le Parc naturel régional du Vercors, la commune bénéficie d'un environnement préservé. Entre la montagne et la vallée du Bez, Châtillon s'étend autour d'une rue centrale et de multiples ruelles typiques qui grimpent dans les pentes. Une belle architecture de pierre calcaire confère un grand charme au bourg-centre, dominé par l'imposante montagne de Glandasse.

Entre la vallée de la Drôme, les influences méridionales et au Nord la présence du massif préalpin, le territoire du Diois présente des caractéristiques méditerranéennes : culture de la lavande et de la vigne, mais le caractère montagnard de grandes parties du territoire a favorisé le maintien de l'élevage ovin et caprin, avec notamment la célèbre appellation pour le fromage de picodon. Ces aptitudes naturelles du territoire à la diversité des productions, et aussi à la biodiversité, expliquent sans doute l'orientation de ces vallées de la Drôme pour l'agriculture bio, l'agrotourisme et les acteurs du développement durable.

Il ne s'agit pas pour les acteurs du territoire de cultiver une image passée mais d'innover autour de projets s'appuyant notamment sur l'économie sociale et solidaire à travers une grande variété d'activités : l'agroalimentaire bien entendu, la cosmétique bio, l'écoconstruction, mais aussi les entreprises, la sous-traitance industrielle, les services, l'économie touristique et différents projets qui tournent autour du spectacle vivant.

Ce sont donc autour de ces valeurs liées à l'économie sociale et solidaire et au développement durable que nous souhaitons construire les animations de ce rassemblement GCU 2020 sur le territoire du Diois.

Pour les quelques journées de notre rassemblement annuel, nous aurons à cœur de mettre en avant ces dynamiques territoriales, parce que notre action peut aussi s'inscrire dans une telle perspective de développement.



Photo Gilbert GRANDPIERRE

SALON SETT

La caverne d'Ali Baba

PAR LAURENCE TRAMAUX, AVEC L'AIDE DE JEAN-MICHEL ELHORGA
ET JACQUELINE SERIN-TENON

Le 6 novembre dernier, j'ai eu le plaisir d'accompagner les administrateurs Jean-Michel Elhorga et Jacqueline Serin-Tenon au foisonnant Salon Européen des Équipements et Techniques du Tourisme, le SETT, qui se tenait à Montpellier. Ils avaient pour mission d'explorer ce vaste espace à la recherche d'équipements très divers. De l'éclairage aux jeux pour enfants, aucun détail de ces équipements traditionnels, innovants et/ou écolosiques n'a échappé à leurs yeux de lynx.

De cette offre pléthorique ont émergé quelques éléments susceptibles d'intéresser le GCU, pour leur utilité, leur facilité d'installation et d'utilisation, leur coût, et leur respect de l'environnement. Vous retrouverez peut-être prochainement certains d'entre eux sur les terrains du GCU.



PANNEAUX D'ENTRÉE DES TERRAINS

Le décollage des plaques mobiles sur lesquelles figurent les tarifs et dates d'ouverture des terrains est parfois difficile. EBCD, prestataire du GCU, a proposé de fixer ces plaques moins fortement.



POUR LES PLUS JEUNES C.U.

Parmi les nombreux jeux pour enfants se sont distingués des jeux à ressorts, une maisonnette à escalader, une aire de jeux à armature métallique... Le plus difficile sera de faire des choix !



Photo FESTOPOLIS

BORNES POUR CAMPING-CARS

Les sociétés AIRESERVICES et Seifel proposent des bornes qui procurent de l'eau, de l'électricité et la possibilité de vidanger aux camping-cars. Ces bornes peuvent être équipées de monnayeurs à jetons ou à pièces.



Photo AIRESERVICES

ÉCLAIRAGE SOLAIRE

La société Lumi'in propose des lampadaires solaires, accordables au réseau électrique, dont la puissance peut être réglée par télécommande, et dont l'éclairage s'intensifie après détection des passants. La lumière est désormais dirigée vers le sol plutôt que vers le ciel, ce qui évite la pollution lumineuse.



Photo LOGIS DE MONTAGU

MOBIL-HOMES : L'EMBARRAS DU CHOIX

Des mobil-homes de nombreuses marques, tailles, équipements et prix étaient présentés. Ont été remarqués le compact Bahia Duo et le Rapidhome LO 872, spacieux, équipé d'un grand dressing mais sans terrasse.

À noter : l'entreprise Easy MH fournit des pièces détachées pour mobil-homes de toutes marques.

TIPIS

Pas sûr que les tipis occuperont les terrains du GCU l'année prochaine, mais nous vous en parlons rien que pour le plaisir ! Tipihome propose une alternative ludique aux bungalows toile : un petit tipi de 12 m² et un tipi familial de 34 m² sur 2 niveaux, avec chambre d'enfant en haut. L'eau et les sanitaires sont en option.



TITHOME

Il a été confirmé à la société Rapidhome l'intention du GCU de leur commander d'ici 2021 une vingtaine de Tithome (mobil-homes toileés).

DES PODS POUR LES MENUIRES

Les pods, ou "coques" sont des cabanes en bois en forme de bûche. Universal Glamping et Cabanon Les Toiles proposent des pods montés sur roues comme des RM, isolés avec de la laine de mouton, chauffés par le sol en électrique basse consommation, et modulables, avec ou sans salle d'eau. Il a aussi été demandé un devis à Nordic House pour un Maxi Pod 4,8 de 4 places.



Photo Nordic HOUSE

BÂTIMENTS SANITAIRES

Rénover, reconstruire ou remplacer les sanitaires vieillissants par des modules prêts à poser, les solutions diffèrent selon les terrains et seront envisagées au cas par cas.

> Si vous souhaitez en savoir plus sur les équipements présentés au salon SETT : <http://www.salonsett.com/fr/>



Photos Francine LALANNE

GRUISSAN

Formation aux Gestes Qui Sauvent (GQS)

PAR FRANCINE LALANNE

Journée organisée par l'Antenne Territoriale 11 du GCU et l'Antenne Prévention MAIF de l'Aude avec Jean-Marc Bouteilé (DT de Gruissan), Francine Lalanne (CT 11 et membre prévention MAIF) et Gérard Mouyset (président Prévention MAIF Aude).

Elle s'est déroulée le 18 juillet 2019 sur le terrain GCU de Gruissan de 10 h à midi et de 14 à 16 h et a été animée par les formateurs de la Protection Civile de l'Aude et ceux de Prévention MAIF.

Elle s'adressait aux adultes et aux enfants de plus de 10 ans, 24 participants répartis en 2 groupes*.

1- DANS LA SALLE DE RÉUNION

Informations techniques apportées par les formateurs de la PC et ceux de Prévention MAIF, puis mise en situation pratique des stagiaires avec ou sans matériel, par petits groupes.

Les points suivants ont été abordés :

- la perte de conscience (vérification des 3 signes de vie)
- la PSL (Position Latérale de Sécurité)
- le message d'alerte : les différents numéros, le SAMU, les pompiers, le 114 (message silencieux)
- l'étouffement : désobstruer les voies aériennes
- le massage cardiaque, le défibrillateur
- le traitement de l'hémorragie



2- À L'EXTÉRIEUR, SOUS LE BARNUM DE LA PROTECTION CIVILE

Deux formateurs de la PC ont fait "visiter" l'ambulance par les participants et présenté le matériel utilisé : sacs de secours très lourds (transportés sur le dos), le défibrillateur, les différents mannequins, etc.

Les plus petits ont eu droit à un petit tour d'ambulance avec gyrophare et sirène.

À la fin de la journée, après la distribution de petits cadeaux aux enfants par Prévention MAIF (casquettes et jeux de cartes), tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre rafraîchissant également offert par Prévention MAIF.

Chacun a pu continuer à discuter et à échanger avec les animateurs sur la journée enrichissante qu'il venait de vivre. Tout en permettant aux participants de prendre conscience de l'importance de la maîtrise de ces gestes qui peuvent sauver, cette journée a aussi permis à plusieurs générations de campeurs de prendre part à une activité commune de façon très sérieuse mais aussi conviviale où régnait la bonne humeur.

Tous les participants, adultes et enfants, semblaient satisfaits de cette formation et ont demandé s'il y aurait une autre animation l'été prochain.

Les stagiaires recevront individuellement par mail ou version papier une attestation de cette formation aux Gestes Qui Sauvent délivrée par la Protection Civile.

* (La Protection Civile avait limité le nombre d'inscrits à 2 fois 10, mais vu l'intérêt suscité, elle a accepté d'élargir le nombre d'inscrits.)

SAINT-JEAN-EN-ROYANS

PAR RENÉ MOTTET

Nous sommes à St-Jean-en-Royans au rassemblement cyclo-séniors et des personnes de jour s'interrogent : nouveaux arrivants venus en ULM et en VTTAE ? Sont-ils en attente ? Pourtant le camping n'est pas complet.

Ouf ! L'ULM en difficulté de moteur a atterri à côté du terrain et les campeurs peuvent être rassurés.



Photo René MOTTET



Photo Maryse BAUDSON

VIAS KABYLIE

Le bénévolat n'est pas un vain mot...

PAR MARYSE BAUDSON

Les activités festives et sportives se sont multipliées pendant l'été 2019. Le bénévolat fait tache d'huile. Les campeurs se sont vus proposer de nouvelles possibilités de bouger et de se retrouver dans une ambiance conviviale, dans le terrain ou sur la plage.

Début de journée en douceur, bercé par le bruit des vagues, avec le yoga proposé par Yolande. Détente assurée...

Réveil tonique grâce aux créneaux fitness animés par Aurélie, relayée après son départ par les séances abdos-fessiers de Fanny, sur la plage.

Et Aurélie innove avec de l'"aquajogging", entre deux séquences repos sur le sable.

Parcours de 20 à 30 km en VTT, pour adultes et adolescents, préparés par Thibault : ces balades permettent de découvrir les environs (le canal du Midi, un trajet dans les

vignes, un circuit des taureaux, une sortie des cactus, ...). Les animations volley sont toujours aussi nombreuses, sur le terrain intérieur et sur la plage, en journée et en soirée ; des soirées qui se terminent toujours dans la bonne humeur autour d'une table...

Rendez-vous chaque soir à la piscine pour une demi-heure d'aquagym coachée par Fanny.

Soirées concert proposées par Gwendal Peizerat, qui interprète des tubes mais est aussi auteur-compositeur : un succès qui a rassemblé chaque fois environ 200 personnes. N'oublions pas non plus les traditionnelles chasses au trésor préparées pour les enfants, le rendez-vous des boulistes en fin d'après-midi...

Toutes ces bonnes volontés qui s'impliquent dans la vie du terrain le rendent dynamique et attachant.



Photo Claudine LECLERCO

NOUVEAU : ORNITHOLOGIE À COUTAINVILLE !

PAR CLAUDINE LECLERCO

Connaissez-vous la différence entre une mouette et un goéland ? Savez-vous qu'il existe des hirondelles de rivage ?

En mettant "Le Nez Dehors", Nicolas Hyon, guide nature, nous a entraînés à la découverte des oiseaux et de leurs milieux naturels.

Sa passion, son dynamisme et sa disponibilité ont mené notre groupe pendant une semaine très enrichissante dans une atmosphère conviviale et détendue, en bord de mer, en forêt et le long des chemins.

Une expérience à conseiller à tous, petits et grands !

PÉTANQUE À BORMES

PAR RENÉ MOTTE

Mais non ! Mais non ! Ce n'est pas un nouveau jeu ?

Tous les après-midi à 17h à Bormes en septembre, c'est le lancer de boules de pétanque qui sont classées, ce qui permet la composition des équipes pour disputer des parties amicales et acharnées.



Photo René MOTTE

ARRENS MODIFICATION DE L'ENTRÉE

PAR JEAN-MICHEL ELHORGA

Après quelques péripéties et des retards de chantier, une nouvelle entrée est maintenant opérationnelle à Arrens-Marsous dans les Hautes-Pyrénées (65).

Elle permet de rentrer dans le camping avec beaucoup plus de facilité, en passant par le lotissement voisin.

Ce beau terrain, au cœur d'un village de montagne, mérite le détour. N'hésitez pas à venir ou revenir. Les environs sont splendides, les paysages grandioses, et de nombreuses balades de tous niveaux satisferont tout le monde.



Capture d'écran Google MAPS

NOUVELLE ENTRÉE
PAR LA RUE DES PAUS

ARRENS ACCUEIL D'UN GROUPE

PAR JEAN-MICHEL ELHORGA

Un groupe d'environ 130 étudiants d'une école de commerce a séjourné sur notre terrain de camping d'Arrens-Marsous début mai.

Il participait au Startrekk ESCP Europe qui est un raid rassemblant annuellement les étudiants des ESCP d'Europe (ex Sup de Co). L'édition 2019 accueillait 140 étudiants pour un trek dans le Massif de Cauterêt du 4 au 7 mai.

Tout s'est très bien déroulé hormis les températures hivernales proches de zéro degré qu'ils ont dû supporter.

Ils ont quand même pu réaliser leur programme de balades prévu.

Une équipe de Radio France de passage sur le terrain a même pu recueillir leur ressenti par rapport à leur séjour.

Ils étaient très satisfaits et

envisagent de nous solliciter pour un séjour du même type ailleurs.

Un grand merci à notre DT, à notre CT et aux adhérents de la région qui se sont mobilisés pour les accueillir.



Photo Jean-Michel ELHORGA

VILLAR-D'ARÈNE LES CAMPEURS RÉPARENT LA CLÔTURE

PAR JACQUELINE SERIN-TINON, ADMINISTRATRICE

En arrivant à Villar-d'Arène, j'ai constaté que le temps et la neige avaient eu raison de la clôture en bois du terrain. Certains campeurs m'ont demandé l'autorisation de la réparer du terrain de volley jusqu'à l'entrée.



Photo Jacqueline SERIN-TINON

Les poteaux étaient dans l'ensemble encore en place, les traverses par contre gisaient épargpillées sur le sol. Certains éléments qui constituaient l'ancienne délimitation du terrain lorsque le GCU louait une parcelle à la municipalité ont pu être récupérés.

Cela a représenté un travail important : enlèvement des éléments cassés, extraction des vis rouillées, redressement des pieux inclinés, pose de planches...

Promesse plus que tenue par ces campeurs bénévoles qui, emportés par leur dynamisme, ont pu remettre en état toute la clôture existante ce qui représente plus de 250 mètres.

Merci à eux !



Photo SERIN-TINON

BALADE-DÉCOUVERTE DES ALGUES

PAR CHRISTELLE POULAIN

Nous étions une vingtaine de campeurs en ce mardi 13 août 2019 à avoir répondu à l'invitation de Jean Granello pour une balade sur l'estran à la découverte des algues. Jean avait bien choisi la date : la marée était descendante et Météo France annonçait une matinée ensoleillée. Et pourtant c'est sous un léger crachin que nous avons mis le cap sur le port de Landrellec, direction la Passe. Au passage, nous découvrons quelques plantes du bord de mer : l'oyat qui maintient la dune, la criste marine au parfum d'anis et de fenouil, le chou marin (l'ancêtre de nos choux terrestres)...

Nous descendons sur la plage où une pluie musclée nous surprend. Qu'à cela ne tienne, l'enthousiasme de Jean nous porte. Nous chaussons nos capuches et sommes tout ouïe. D'abord classons ! Algues vertes au bord de la plage, algues brunes un peu plus loin et enfin algues rouges plus au large. Nous escaladons, grimpons, glissons parfois, chevauchons les rochers et repérons, au passage, différents lichens. Telle une encyclopédie, Jean nomme, catégorise et décrit chaque espèce rencontrée : laminaire digitée, fucus vésiculeux, spiralis ou denté, laitue de mer, spaghetti de mer, dulce (que certains s'aventurent à goûter), sargasse... et toutes celles dont j'ai oublié le nom.



Photo Christelle POULAIN

À l'heure où la balade s'achève et alors que les phares des Triagoz et de l'île-aux-Moines sortent de la brume, Jean fouine encore dans les rochers, imperturbable. C'est qu'il lui manque une algue à son tableau. Celle qui ressemble à la peau d'un crocodile quand elle sèche et qui est surdosée en iodé... Alors que nous étions prêts à renoncer, une campeuse met la main sur la laminaire saccharine ou kombu royal ! Parfait, la visite est complète. Nous repartons rassasiés et avec un tout nouveau regard sur ces végétaux, qui vivent le plus souvent cachés.

Merci Jean pour cette belle matinée partagée !

GIENS

SÉJOUR D'UN GROUPE DE PATCHWORK

PAR JACQUELINE SERIN-TINON

En ce début d'octobre, le soleil et une température plus que clémence étaient au rendez-vous.

La plupart d'entre nous n'avaient jamais mis les pieds dans un camping, mais c'est avec ravissement que nous avons découvert les nouvelles résidences mobiles installées au printemps.

Entre balades et baignades, nos travaux d'aiguilles ont bien avancé sous l'œil vigilant des campeurs qui nous ont rendu de nombreuses visites.

Enchantées de notre séjour, nous nous sommes donné rendez-vous d'ores et déjà pour l'automne prochain avec le GCU.



Photo Jacqueline SERIN-TINON

> QUIZ : JACQUOT RÉCUPÉRERA-T-IL L'EMPLACEMENT 17 ?



Réponse :
Peut-être que oui,
peut-être que non...
*** et pas avant demain !**

Les campeurs installés sur le terrain et désirant changer d'emplacement ont la possibilité de s'inscrire, la veille avant 20h, sur la liste des permutations établie chaque jour sous l'autorité du délégué du conseil des campeurs.
À 9 heures, le délégué du conseil des campeurs ou son représentant attribue les emplacements libérés avant 12 heures par les partants aux campeurs présents, inscrits sur la liste de permutation, dans l'ordre de leur arrivée sur le terrain.

* Voir sur le site du GOU les "Consignes de fonctionnement des terrains", rubrique "Occupation des emplacements", paragraphe "2° Liste des permutations".



Du crayon à l'oeuvre,
les idées ont pris forme



Photos Jacques THÉOLEYRE

LE MENOUX

Sculpture sur pierre - 2019

PAR JACQUES THÉOLEYRE

Quatre stagiaires sont présents : deux "redoublants", Françoise et André - ils ont aimé, ils reviennent - et deux débutants, Véronique et Benoît - enfin un peu de curiosité et d'audace !

Comme partout en cette fin juillet, la chaleur aussi a frappé. Nous avons alors décidé de travailler en bas du terrain, sous les arbres près de la Creuse, mais celle-ci manquant d'eau ne nous a donné aucune fraîcheur.

Comme d'habitude, on commence par refaire prendre l'air aux sellettes que Jean nous a soigneusement rangées au fond du barnum. Jean, encore merci. Et je suis toujours étonné de les voir tenir le coup après 16 années de "service" pendant lesquelles elles ont supporté des kilos et des chocs, mais leurs articulations faisant preuve de souplesse absorbent bien tout ça.

On examine les propositions - en 3D, photo, dessin, idée - de chacun : on n'en a pas, on tient à la sienne, on hésite, on change. Françoise va nous faire un baiser de Brancusi, André une tête de Modigliani, Véronique et Benoît ont trouvé leurs modèles par internet.

Choix de la pierre, connaissance des outils - dont le crayon à papier (celui du maçon) dont on ne dira jamais assez son importance en sculpture ! Un petit topo sur la 3D pour placer le modèle dans le bloc de pierre et c'est parti... en dessinant. Puis les premiers coups d'outils, timides "j'ai peur de tout casser", un peu plus assurés, parfois trop précipités... la sculpture est aussi une activité de patience.

Le 4^e jour on s'entend dire la peur que le stage ne fût qu'à l'image du premier jour et demi : "Cayenne-sur-Creuse". Mais non, car les yeux avertis des visiteurs ont confirmé, déjà le matin du 3^e jour, que "ça y est, ça prend forme". Un rétrospectif "Ouf", et le début du plaisir !

Et l'on poursuit tranquillement, enfin presque... : "On est toujours content de ce qu'on vient de faire, puis Jacques passe et rien ne va plus, et après son intervention on s'aperçoit que ça va mieux !", vers le vendredi révélateur de

l'œuvre. Vive le papier à poncer ! Car cette pierre du Poitou donne un bel état de surface sur lequel la lumière joue magnifiquement. Et on peaufine, et on sourit. "On la mettra où ? Dédans, dehors ? À la maison, il faudra qu'elle soit caressée par les visiteurs...".

Nous sommes au GCU n'est-ce pas ? Alors n'oublions pas son esprit d'accueil et de convivialité qui se traduit chaque année par le traditionnel repas du soir de milieu de stage réunissant tous les campeurs.



De la patience,
toujours de la patience...

AUVERS-SUR-OISE

PAS DE LUMIÈRE... PAS DE FORME ! PAS DE LUMIÈRE... PAS DE VIE !

PAR ANNICK DUMONT - SECRÉTAIRE ANTENNE 59

Il y en avait de la vie dans le charmant camp d'Auvers-sur-Oise pour la semaine dédiée aux Arts Plastiques... Début août et pour la 4^e année consécutive les amoureux de cet art universel se sont réunis dans la verdure pour étudier, peindre et créer autour du thème, vous l'avez compris, de "la lumière dans l'art".

Photos Annick DUMONT



Notre professeur, Dominique Lardeux, artiste peintre, à l'affiche d'expositions et galeries de renom, nous propose chaque jour un nouveau deal mais laisse chacun des participants choisir sa représentation.

En nous aidant à analyser et en guidant nos réalisations avec tout son savoir-faire de pédagogue bienveillant, il permet à chacun d'entre nous, malgré bien des hésitations, d'aboutir à des créations artistiques très diverses et toutes intéressantes à exploiter. Apprendre à regarder, dégager l'essentiel de ce que l'on veut exprimer et favoriser cet élan que chacun d'entre nous possède lorsqu'il développe son imaginaire. Apparaît alors une belle richesse de propositions.

Pas de jugement de valeur lors de l'exploitation des travaux, mais des échanges. Reste la joie de peindre ensemble et de parler de nos choix, de notre passion en toute sérénité.

Plusieurs séances d'histoire de l'art viennent étayer notre travail : en nous présentant les œuvres contemporaines ou plus anciennes des grands maîtres, Dominique nous explique ce que ces peintres, dessinateurs, architectes d'ici et d'ailleurs... ont voulu montrer au public ; nous comprenons mieux ce que leur art exprime et ainsi avons toujours envie d'en savoir plus.

Donc comme les années précédentes, pas "d'ombre au tableau" à Auvers-sur-Oise. Tous nos remerciements vont à Dominique Lardeux, artiste dans l'âme, et au GCU pour cette semaine d'étude, de plaisir, d'échange et de convivialité. Vivement l'année prochaine pour un nouveau thème !

Si vous aimez la peinture, le dessin, les arts plastiques en général, même si vous débutez dans cette discipline, venez nous rejoindre pour ce stage, vous serez les bienvenus.



CHAMBORGAUD

DE L'ART À "CHAMBO" !

PAR MARIE-CLAIREE DURAND ET ANNIE VAN DER TOORN

Une nouveauté cette année au catalogue des activités 2019 : des stages de peinture chez un artiste peintre de notre petit village cévenol. Stages d'une grande intensité (36 heures) ! Véritable bonheur créatif que ces 6 jours dans l'atelier de Jean-Marc Scotti !



Photo Annie VAN DER TOORN

Six adhérents GCU se joignent aux trois stages proposés par le peintre.

Respectueux du désir de chacun, figuratif ou abstrait, et du niveau des stagiaires, confirmés ou débutants, Jean-Marc en grand pédagogue nous apprend ou rappelle les principes du dessin, de l'aquarelle, de l'huile, de l'acrylique et du pastel ; l'alternance entre le travail en atelier et travail sur le motif ; les fondamentaux : tenue des outils, crayon, pointe graphite, fusain, pinceau ; perspective, valeurs (ombre et lumière) ; composition... tout y passe ! À cet effet, il joint le geste à la parole dans les moments d'apports théoriques. Impressionnant ! Tout nous paraissait clair et simple à exécuter. Nous avons appris ou réappris.

Il nous donne envie de nous lancer en oubliant nos appréhensions à mieux exploiter nos possibilités et affirmer notre créativité. Nous avons tous osé !!!

Dans sa grande générosité intellectuelle Jean-Marc distribue sans compter connaissances, conseils techniques et astuces. Les grands maîtres, Cézanne, Picasso, Braques, Mondrian... illustrent ses propos.

Comme nous le conseille Jean-Marc "la peinture c'est comme la musique, il faut savoir faire ses gammes". Nous suivrons ses conseils.



Photos Gilbert GRANDPIERRE

Saint-Maurice-d'Ardèche

Stage randos/photos – 16-20 septembre 2019

PAR GILBERT GRANDPIERRE

Une première réunion a été organisée le dimanche soir, avec une présentation du déroulement du stage, les points incontournables sur les équipements et la sécurité ainsi que les quelques modifications de parcours. Sur les vingt-quatre participants inscrits, vingt-deux étaient présents et deux d'entre eux ont dû quitter le groupe pour raison de santé.

Le **premier jour**, départ de la randonnée du terrain GCU. En raison de la température relativement élevée (31°) pour certains randonneurs, j'ai choisi un parcours plus ombragé mais avec le même profil : 17 km et 300 m de dénivelé. Durant le trajet, j'ai rappelé les principes essentiels de la photo et les principaux effets avec la lumière. Déjeuner à Roche-colombe, village ancien à flanc de colline avec cascade avant de revenir vers le GCU.



Le **deuxième jour**, toujours en raison de la température (30°), j'ai inversé la rando de mardi (Grand Pomerolle) avec celle du jeudi (Thuyets). De plus, j'ai fractionné la randonnée, avec le matin 8 km et 300 m de dénivelé autour de Thuyets et en fin de journée un parcours de 8 km et 100 m de dénivelé à partir du GCU.



Le **troisième jour**, la matinée était consacrée à la critique photo : chaque participant devait choisir trois de ses photos que nous avons projetées. Il devait justifier son choix et exprimer son intention photographique. Les autres participants donnaient leur avis et de nombreux échanges se sont instaurés. À midi, un repas en commun s'en est suivi au cours duquel nous avons partagé quelques spécialités.

Le **quatrième jour**, nous avons monté "le Grand Pomerolle", 16 km et 710 m de dénivelé, le plus beau synclinal perché d'Europe. Repas pris au sommet avec vue à 360° sur les différentes vallées et montagnes.

Le **cinquième jour**, j'ai modifié la randonnée suite à ma proposition de déjeuner dans un restaurant typique ardéchois (validée à l'unanimité). Départ de Saint-Montant, sur un éperon rocheux, et visite des vestiges d'un imposant château fort dominant la vallée ; passage pentu par la Gorge de la Sainte-Baume et la grotte de l'Hermite avec vue sur la vallée du Rhône et le Mont Ventoux. Repas à 13h dans le fameux restaurant.

Le vendredi soir à 18h, bilan du stage suivi du traditionnel apéritif dinatoire en commun.

En conclusion, les participants ont apprécié la cadence des randonnées, la diversité des parcours et la variété des paysages, la combinaison rando/photo avec la séance intermédiaire de critique ainsi que la grande convivialité bien sûr présente durant tout le stage.

De l'avis de tous, une expérience à renouveler !

ANTENNE 42**LA FÊTE DES POSSIBLES**

PAR ANNIE DUTREUIL

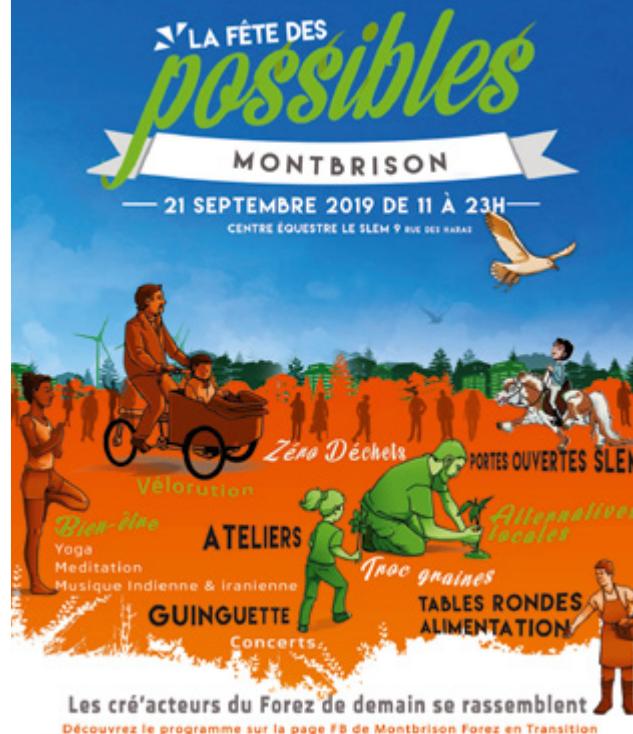
L'Antenne 42 a tenté une nouvelle forme de promotion en participant le samedi 21 septembre à la Fête des Possibles. C'est une fête qui existe au niveau national : <https://fete-des-possibles.org>. Le slogan de cette journée est " Vers un monde plus juste, plus écolo, plus humain ! Des rendez-vous près de chez vous pour rencontrer celles et ceux qui agissent au quotidien."

Cette manifestation se décline très modestement sur tout le territoire avec pour public essentiellement des familles avec enfants ou des retraités militants dans diverses associations. Nous sommes loin des grands salons ; nous étions en plein air au milieu de stands militants avec pour raison d'être le changement climatique, le mieux consommer, le mieux manger voire le mieux-être. Il y avait des conférences, des tables rondes, la création d'une butte pour permaculture (mais aussi des coins lecture pour enfants, du maquillage), bref... nous étions les seuls à parler vacances et surtout à amener un sujet plus léger, avec une proposition facile à essayer : tenter le camping participatif !

Le public n'est pas forcément très nombreux mais ciblé (tous les visiteurs campeurs sont des adhérents possibles de par leur fonctionnement). La logistique est facile à gérer ; pas de voiles ou de dérouleurs à renvoyer au siège ; on oublie tout ça pour de simples photocopies A3 ; plusieurs trentenaires ont utilisé le flashcode pour récolter les infos GCU ; on avait choisi d'attirer l'œil en montant une tente et... ça marche (les enfants adorent).

Cette action est aussi un moyen de rencontrer d'autres associations dans la même mouvance que le GCU.

Points négatifs : la date ! C'est aussi celle des journées du



patrimoine, donc d'autres activités sont organisées pour les familles ; des C.U. y sont mobilisés ; d'autres sont encore en vacances (et il faut tenir le stand) mais surtout parler camping le premier jour de l'automne n'est sans doute pas le meilleur moment...

Il faut surtout retenir que ce type de promotion est facile à vivre ; le public étant, disons-le, presque "pré-sélectionné" !

**De belles rencontres... sont-elles de futures adhésions ?
On verra !**

RASSEMBLEMENT AMICAL DES ANTENNES DE L'ISÈRE, DU RHÔNE ET DE LA SAVOIE SUR LE TERRAIN D'AIGUEBELETTE (73)

PAR FRANÇOIS PORTET - CT 69

Ce dimanche 29 septembre nous étions une quarantaine de participants à l'amical et désormais traditionnel rassemblement d'Aiguebelette. La météo très clémence de ce début d'automne avait incité quelques-uns d'entre nous à s'installer sur le terrain, ouvert rappelons-le, jusqu'au début novembre. À la fraîcheur du matin ce dimanche avait succédé un beau et chaud soleil et les trois correspondants territoriaux n'ont eu aucun mal à rassembler leurs troupes.

L'occasion était bonne pour rappeler l'importance du bénévolat dans notre mouvement à tous les niveaux, annoncer que cette année encore notre rassemblement de printemps (la RAT) réunirait adhérents du Rhône, de l'Isère et de la Savoie, le 28 mars 2020. Les délégués de terrain d'Aiguebelette (73), Saint-Colomban-des-Villards (73) et La Ferrière-d'Allevard (38) étaient présents et ils ont été chaleureusement applaudis.

Nous avons fait un rapide compte rendu du rassemblement de Xonrupt-Longemer et rappelé les orientations prioritaires de notre association. Nous avons enregistré avec plaisir la pertinence et l'aspect positif des questions qui ont été posées autour de l'accueil d'adhérents potentiels, des facilités à apporter pour les campeurs itinérants...

Sur ces réflexions l'antenne du Rhône a offert l'apéritif à toute l'assemblée et un repas tiré du sac, très familial s'en est suivi, avec l'après-midi la traditionnelle pétanque et une jolie marche dans le massif de l'Épine.



Photo François PORTET

Les "EDP", Engins de Déplacement Personnel

Encombrements dans les grandes agglomérations, développement durable, désir d'avoir une activité physique : diverses sont les raisons qui poussent nombre d'entre nous à adopter un "EDP", c'est-à-dire un engin de déplacement personnel.

L'offre est désormais très ouverte et l'on a du mal parfois à s'y retrouver entre les trottinettes électriques, les monoroues, les gyropodes ou les hoverboards.

Jusqu'en octobre dernier, tous les utilisateurs de ces modes de déplacement étaient considérés comme piétons, à l'instar des adeptes de la trottinette traditionnelle, des rollers ou du skateboard. Mais si l'incompatibilité de ces derniers sur les trottoirs avec les piétons était reconnue, elle s'est retrouvée considérablement amplifiée avec le développement des engins motorisés puisque ceux-ci peuvent atteindre des vitesses importantes.

Ces engins, de conception relativement récente, n'appartenaient à aucune catégorie du Code de la route. Leur circulation dans l'espace public n'était donc, en principe, ni autorisée ni réglementée et leur usage limité aux espaces privés ou fermés à la circulation. Face à leur prolifération et à l'augmentation de l'accidentologie, un décret est paru le 23 octobre 2019 dernier, créant une nouvelle catégorie de véhicule et en définissant les caractéristiques techniques et les règles de circulation qui s'inspirent largement de celles édictées pour le vélo.

Les utilisateurs d'EDP motorisés doivent avoir au moins 8 ans et, jusqu'à 12 ans, ils doivent obligatoirement porter

un casque. Le transport de passagers est prohibé. Comme à vélo, il est interdit d'utiliser des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son.

De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, et même en agglomération, le port d'un vêtement ou équipement rétroréfléchissant est obligatoire (gilet, brassard...). Les EDP motorisés doivent être équipés de feux, avant et arrière, de dispositifs rétroréfléchissants (catadioptres), de frein et d'un avertisseur sonore. Leur vitesse maximale doit être limitée à 25 km/h.

En agglomération, ils sont interdits sur les trottoirs et doivent circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h. Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'ils ne gênent pas la circulation des piétons.

Hors agglomération, leur circulation est interdite sur la chaussée, elle est strictement limitée aux voies vertes et aux pistes cyclables.

En cas d'infraction, la sanction va d'une amende de 35 € pour non-respect des règles de circulation, à 135 € si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé et 1500 € si vous roulez à plus de 25 km/h.

<https://www.prevention-maif.fr>



En EDP comme à vélo,
on respecte les règles

Après des séjours aussi variés que la Bretagne, le Cotentin, le Massif Central, l'Alsace, l'Association de C.U. Retraités a décidé pour juin 2020 de se retrouver au bord de l'Atlantique, plus précisément sur le terrain GCU de Jard-sur-Mer. Le DT Charles Bourgoin s'est associé à l'équipe organisatrice pour vous faire découvrir sa région !

JUIN 2020

Rassemblement de Retraités à Jard-sur-Mer

Trois excursions d'une journée et trois sorties un après-midi sont d'ores et déjà programmées :

LE PUY DU FOU

Un séjour en Vendée ne se conçoit pas sans une visite au Puy du Fou. Vous aurez libre choix des spectacles, avec une pause déjeuner au restaurant.



TRADITIONS DU SUD-EST VENDÉEN

Tout d'abord, la journée commencera chez "La Lutine", boulangerie qui vous initiera à la fabrication de la brioche vendéenne. Vous vous promènerez ensuite dans le village minier de FAYMOREAU : les corons, la Chapelle des Mineurs avec ses vitraux de Carmelo Zagari, et vous visitezrez le musée de la mine de charbon. Après un bon repas aux produits vendéens, vous vous rendrez à NIEUL-sur-l'AUTISE. La meunerie n'aura plus de secret pour vous : moulin à eau en activité, pro-

duction de farine, énergie hydraulique... Un guide vous conduira dans la grange et la maison où vous pourrez déguster des produits locaux. Vous ne manquerez pas évidemment d'aller admirer l'abbaye royale d'Aliénor.

LA ROCHE-SUR-YON

Une matinée au royaume du chocolat ! Le musée du chocolat de la chocolaterie Gelencser ouvrira ses portes pour vous raconter l'histoire du chocolat, vous montrer son laboratoire et bien entendu vous faire déguster ses spécialités. Un guide vous fera ensuite découvrir la ville créée par Napoléon et sur la grande place, le bestiaire mécanique qui avait servi à l'étude de la faune égyptienne.

Briochine, lotte, poularde, crèmeux : de quoi passer un bon moment au restaurant avant de vous rendre à l'Historial de Vendée, pour une visite guidée vous contant la Vendée de la Préhistoire à nos jours.

Au retour, vous ferez un arrêt devant les dolmens d'AVRILLÉ.

LES SABLES-D'OLONNE

Une visite pas fatigante en petit train à travers la zone portuaire. Vous parcourrez à pied les rues pittoresques de la station qui vous mèneront au musée du coquillage riche de ses 45000 pièces.

Départ ensuite pour GROSBREUIL où vous attendent les écuries d'Artpaillange. Vous y assisterez (dans un espace couvert) à des spectacles d'art équestre.



Photos François FORTET

AUTOUR DE TALMONT-SAINT-HILAIRE

Un bel après-midi pour les amoureux des animaux ! L'Aquarium de Vendée satisfera les aquariophiles (500 espèces à découvrir).

À POIROUX, quelques kilomètres plus loin, l'apiculteur de la miellerie vous apprendra tout sur les abeilles, les ruches et la récolte du miel.

FONTENAY-LE-COMTE

Le Château de Terre-Neuve qui date de la fin du 16^e siècle et son musée vous attendent pour une visite guidée, alliant la poésie de Nicolas Rapin et les œuvres de l'artiste peintre Octave de Rochebrune.

À VIX, la maison Mercier vous expliquera comment elle est devenue premier producteur mondial de greffons de vigne et comment trouver de nouveaux plants résistants aux maladies. La journée se terminera par une visite de la cave et une dégustation viticole locale.



➤ Renseignements

Bernard BONNET

Mail : bernard.bonnet11@wanadoo.fr
ou en envoyant une enveloppe timbrée (affranchissement 50 g) libellée à votre adresse à :

Bernard BONNET,
Le Bas de la Celle
58700 La CELLE-sur-NIÈVRE

N'oubliez pas de consulter les comptes rendus de nos cinq derniers rassemblements sur le site du GCU :

www.gcu.asso.fr/lasso-de-cu-retraités



Photos Francis BAULET

Quatre semaines conviviales,
entre mer et culture

Rassemblement des camping-caristes en Sicile

PAR FRANCIS BAULET

Cette année, la sortie d'automne (du 22 septembre au 18 octobre) toujours concoctée par Fernand Médina et Marie-Jo, n'avait pas pris la direction de la Grèce, mais celle de la Sicile. Encore le cadre méditerranéen pour ces fidèles du terrain de Vias, donc le soleil et la mer mais la foule estivale en moins. Ce furent quatre semaines vécues dans la convivialité, entre baignades et découvertes de la mosaïque de civilisations qui imprègnent cette île de l'extrême sud italien visité l'an passé dans la même période.

Jean-Louis et Suzanne Maillard, adeptes du séjour familial de l'été sur les terrains du GCU de Lacanau, vont prendre le relais entre le 31 mai et le 14 juin sur les côtes de la Vendée et les routes du Bordelais. Bien sûr un moment favorable aux rassemblements de camping-cars et aux chemins individuels de découverte tracés par le GPS. Il reste des places pour les adhérents disponibles.

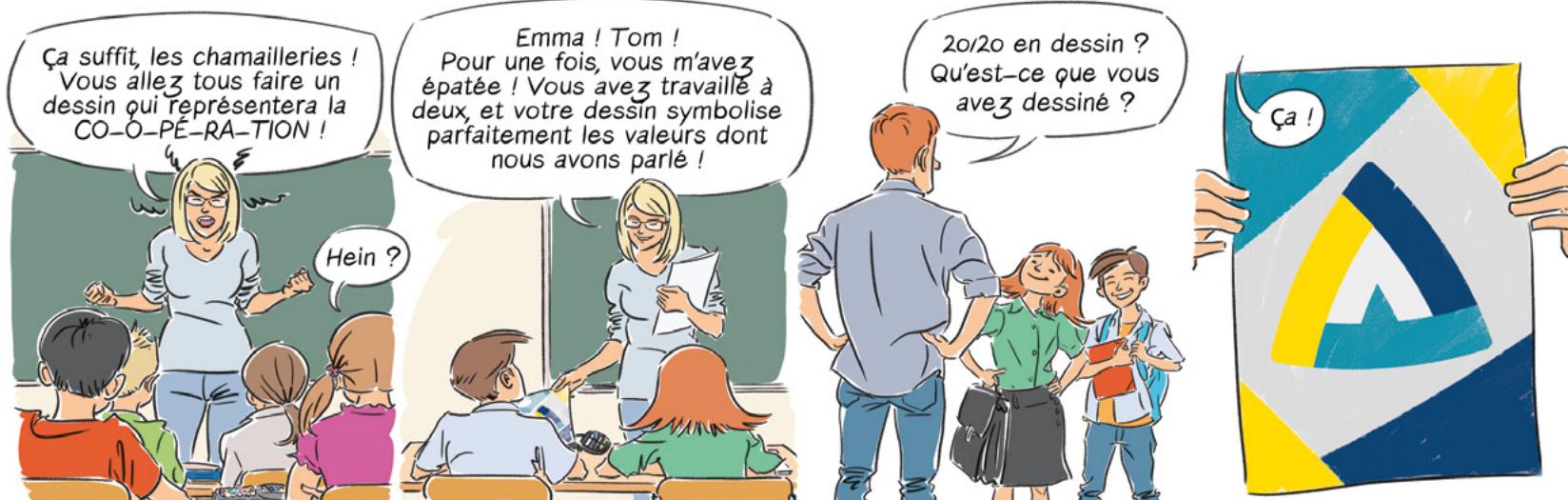
➤ Renseignements

Pour inscription au prochain rassemblement,
contacter Jean-Louis Maillard :

jlmaillard95@sfr.fr



EMMA ET TOM - CO-O-PÉ-RA-TION !



L. TRAMAUx - M. DEUBELBEISS

ÉVOLUTION DES TEXTES

Consignes de fonctionnement pour 2020

Les consignes de fonctionnement ont été adaptées suite à l'approbation du nouveau règlement intérieur et suite aux conclusions des débats lors du forum et des réunions an-

nuelles des antennes en 2018.

Les termes "délégués officiels" et "responsable" au sein du conseil des campeurs ont été remplacés par "délégués du GCU" qui comprend les dé-

légués nationaux (administrateurs en fonction), les délégués GCU (délégués de terrain et correspondants territoriaux) et par "délégué du conseil des campeurs".

ASSEMBLÉE DES CAMPEURS

Les campeurs adhérents présents sur le terrain se réunissent chaque semaine en assemblée afin d'échanger des informations, d'organiser des activités et de constituer un conseil des campeurs.

CONSEIL DES CAMPEURS

[...] Sont en outre membres de ce conseil des campeurs, en tant que membres de droit, les délégués nationaux, les délégués GCU. Les délégués du conseil des campeurs salariés et/ou trésoriers salariés sont automatiquement membres du conseil des campeurs.

Le premier arrivant sur un terrain assure provisoirement le fonctionnement du terrain et prend l'initiative de réunir cette assemblée dans les plus brefs délais. Sauf pour les terrains gérés par des salariés, le conseil des campeurs désigne en son sein (au minimum) un délégué du conseil des campeurs (DCC) et un trésorier. Selon l'importance du terrain et sa fréquentation, il peut désigner des adjoints. Sont également désignés comme membres du conseil des campeurs : un gestionnaire des locatifs (s'il y a des implantations), un responsable unique de sécurité (RUS) (si les contraintes réglementaires l'exigent), un délégué piscine (si le terrain en est équipé), un représentant des jeunes, et éventuellement d'autres adhérents volontaires [...]

RÔLE DU CONSEIL DES CAMPEURS

[...] Le conseil ne doit jamais intervenir pour le renouvellement de la location d'un terrain. Aucun membre du conseil n'est autorisé sans l'accord du conseil d'administration ou du secrétariat à signer un acte, un contrat, une convention, etc., publics ou privés qui engage le GCU (article 12 ATTRIBUTIONS DU BUREAU ET DE SES MEMBRES du RI)[...]

FONCTION DES MEMBRES DU CONSEIL DES CAMPEURS :

> DÉLÉGUÉ DU CONSEIL DES CAMPEURS (DCC) / DÉLÉGUÉ DU CONSEIL DES CAMPEURS ADJOINT :

[...] Ils organisent les journées de service de jour.

Ils sont dispensés de service de jour conformément au tableau qui figure dans le chapitre « Service de jour » des consignes de fonctionnement paragraphe « dispenses de service de jour ».

Un guide pratique est à disposition des délégués du conseil des campeurs.

> TRÉSORIER / TRÉSORIER ADJOINT :

Ils ont pour tâches :

- le règlement des séjours ;
- la gestion des arrivées du jour ;
- le suivi des modifications relatives à un emplacement ;
- l'établissement de fin de période ;
- Ils ont le choix de fixer l'horaire de permanence journalière.

Ils sont dispensés de service de jour conformément au tableau qui figure dans le chapitre Service de jour des consignes de fonctionnement paragraphe "dispenses de service de jour".

Un guide pratique est à disposition des trésoriers.

> GESTIONNAIRE LOCATIFS :

[...] Il est dispensé du service de jour.

> RESPONSABLE UNIQUE DE SÉCURITÉ (RUS) :

Il est dépositaire du téléphone mobile de sécurité qu'il doit garder sur lui quand il est dans le terrain. En cas d'absence il le confie à un membre du conseil des campeurs restant sur place ou à la personne de jour avec ses

coordonnées personnelles permettant de le joindre à tout moment.

Il doit pouvoir organiser un regroupement et une évacuation à la demande des autorités. Il doit, dans la mesure du possible, être titulaire du PC1, avoir participé à une formation sur l'utilisation des matériels de lutte contre l'incendie ainsi qu'avoir été formé à l'évacuation.

La durée de sa fonction n'est pas limitée, il peut l'assumer pendant toute la durée de son séjour. Il est dispensé du service de jour.

> DÉLÉGUÉ PISCINE :

Il est en contact avec le prestataire qui assure l'entretien et le traitement chimique.

Il veille à ce que les panneaux et affichettes obligatoires (règlement intérieur et consignes de sécurité) soient visibles aux abords de la piscine. Il vérifie chaque jour l'état de propreté des plages, du pédiluve et de la pataugeoire. Il effectue le relevé du contrôle sanitaire de l'eau de la piscine. Il est dispensé de service de jour.

Pour rappel : une piscine GCU ne peut être ouverte que si un délégué piscine est désigné au sein du conseil des campeurs.

> DÉLÉGUÉ JEUNES :

[...] Il n'est pas dispensé de service de jour.

> AUTRES MEMBRES VOLONTAIRES :

Ils viennent en soutien des membres du conseil des campeurs assurant une fonction spécifique.

Ils ne sont pas dispensés de service de jour.

DÉLÉGUÉS DU GCU

Sont délégués du GCU tous les adhérents majeurs du GCU munis de la carte de délégué national, délégué GCU, délégué honoraire de l'année en cours (Article 17 du Règlement Intérieur). Ils sont dispensés d'assurer, ainsi que leur conjoint le service de jour en haute saison. Cependant, il est évident que tous les campeurs sans exception participent au service de jour quand le terrain a une fréquentation insuffisante pour assurer l'accueil et le nettoyage.

Membres de droit du conseil des campeurs, les délégués nationaux et les délégués GCU ont pour rôle essentiel de conseiller les membres du conseil des campeurs.

LOCATIFS

[...] Suite à un séjour en locatif, d'éventuels frais de nettoyage et/ou de réparation pourront être facturés. Le cas échéant le conseil d'administrations se réserve le droit d'interdire de nouvelles locations aux adhérents concernés [...]

SERVICE DE JOUR

[...]

> DISPENSES DE SERVICE DE JOUR :

- [...] Pendant la haute saison, les délégués du GCU ainsi que leurs conjoints ;
- [...] Les campeurs ayant assuré la fonction bénévole de délégué du conseil des campeurs (DCC), de trésorier, de gestionnaire des locatifs, de délégué piscine, de responsable unique de sécurité (RUS), ainsi que les délégués du conseil des campeurs adjoints et trésoriers adjoints, sont dispensés du service sur le terrain où ils ont assuré ces fonctions pendant les quatre premières semaines de leur séjour [...]





31 terrains seront réservables en ligne

Photo Laurence TRAMAUX

À PROPOS DE LA RÉSERVATION D'EMPLACEMENTS : où et comment réserver en 2020 ?



LA RÉSERVATION D'EMPLACEMENTS SE FAIT TOUJOURS EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET DU GCU !

> CONDITIONS PRÉALABLES À LA RÉSERVATION EN LIGNE

1. Être adhérent du GCU à jour de sa cotisation pour l'année en cours, avec un numéro d'adhérent qui n'est pas provisoire (ne commençant pas par A ou P) ;
2. Avoir un compte créé dans l'espace adhérents du site Internet GCU www.gcu.asso.fr ;

> COMMENT CRÉER VOTRE COMPTE ?

Vous devez obligatoirement communiquer une adresse mail valide au GCU, pour cela il suffit d'envoyer un message à gcu@gcu.asso.fr.

Votre adresse mail servira en effet à vous transmettre les informations relatives à la création de votre mot de passe, nécessaire pour vous connecter à l'espace adhérents accessible ensuite avec votre n° d'adhérent (les 6 chiffres seulement) et le mot de passe reçu ou modifié.

3. Avoir autorisé le prélèvement automatique ou pouvoir payer par carte bancaire.

Les instructions pour réserver sont précisées dans la rubrique "modalités" du présent article.

Pour juger de la nécessité de réserver, les adhérents peuvent consulter sur le site Internet du GCU, fin février – début mars, les graphiques de fréquentation journalière des terrains au cours de l'été 2019.

> L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 SE DÉROULERA SUR NOTRE TERRAIN DE CHÂTILLON-EN-DIOIS (DRÔME).

> LES TERRAINS EN RÉSERVATION EN 2020

En 2020, il sera possible de réserver un emplacement portant un **numéro pair** sur les terrains indiqués ci-dessous pendant la haute saison (**du samedi 04 juillet au dimanche 16 août**), pour une période minimum de 7 nuits, à partir **d'un mercredi ou d'un dimanche, à l'exception** des terrains de **La Flotte** et de **Cavalaire Le Paradou** et **Les Oliviers**, à partir d'un mercredi ou **d'un samedi** (voir le tableau ci-dessous).

Aiguebelette	Le Crotoy
Bormes Cabasson	Loubeyrat
Bormes La Favière	Meschers
Capbreton	Mesquer
Cavalaire Le Paradou	Port-Leucate
S	Sanguinet
Cavalaire Les Oliviers	Sarzeau
S	Savines
Giens	Socoa
Hendaye	St-Georges-d'Oléron
Île-Tudy	St-Georges-de-Didonne
Jard-sur-Mer	St-Jorioz
La Croix-Valmer	Trévignon
La Flotte	Vias Améthyste
S	Vias La Kabylie
La Grande Motte	
La Tranche-sur-Mer	
Lacanau	
Le Bois-Plage-en-Ré	

S réservation à partir d'un mercredi ou d'un samedi ;

Pour les autres terrains, réservation à partir d'un mercredi ou d'un dimanche.

Terrains avec ACS : nous vous rappelons qu'il est également possible de réserver un emplacement sur un terrain où une activité culturelle ou sportive (ACS) est organisée, même si ce terrain ne figure pas dans la liste ci-dessus.

Dans ce cas, contactez le secrétariat car la réservation en ligne ne sera pas possible.

> LES MODALITÉS DE RÉSERVATION

LA RÉSERVATION EN LIGNE COMMENCERA LE LUNDI 16 MARS 2020 À 19 HEURES EN SUIVANT LE PLANNING CI-APRÈS :

Lundi 16 mars à 19 heures	Bormes Cabasson
Mardi 17 mars à 19 heures	Giens
Mercredi 18 mars à 19 heures	La Croix-Valmer
Jeudi 19 mars à 19 heures	Bormes La Favière
Vendredi 20 mars à 19 heures	Le Bois-Plage-en-Ré
Lundi 23 mars à 19 heures	Cavalaire Le Paradou
Mardi 24 mars à 19 heures	St-Georges-d'Oléron
Mercredi 25 mars à 19 heures	Cavalaire Les Oliviers
Jeudi 26 mars à 19 heures	Vias Améthyste et La Grande Motte
Vendredi 27 mars à 19 heures	La Tranche-sur-Mer et Île-Tudy
Lundi 30 mars à 19 heures	Vias La Kabylie et Aiguebelette
Mardi 1 ^{er} avril à 19 heures	St-Georges-de-Didonne et Port-Leucate
Mercredi 2 avril à 19 heures	Lacanau et Le Crotoy
Jeudi 3 avril à 19 heures	Capbreton et Hendaye
Vendredi 4 avril à 19 heures	La Flotte et Loubejac
Lundi 6 avril à 19 heures	Meschers et Sanguinet
Mardi 7 avril à 19 heures	Mesquer et Socoa
Mercredi 8 avril à 19 heures	Sarzeau et St-Jorioz
Jeudi 9 avril à 19 heures	Jard-sur-Mer et Trévignon
Vendredi 10 avril à 19 heures	Savines

DATE DE FIN DE LA RÉSERVATION EN LIGNE LE VENDREDI 29 MAI À 19 HEURES.

1. **Entrez dans votre compte** de l'espace adhérents en renseignant vos identifiants (n° d'adhérent + mot de passe).

2. Une fois connecté, vous arrivez sur la page reprenant vos informations personnelles.

Pour commencer la réservation d'un emplacement, **cliquez sur l'onglet gris "réserver un emplacement"** puis choisissez un terrain et suivez les instructions.

3. **La réservation est validée par le paiement.** Ce paiement peut s'effectuer par prélèvement automatique (vous êtes débité huit jours après la réservation), si vous l'avez préalablement autorisé, ou bien par carte bancaire et vous êtes alors redirigé vers le site de paiement sécurisé.

Si vous souhaitez payer par chèques-vacances, **ce ne sera possible qu'en remplacement de votre paiement** à condition qu'ils nous parviennent **IMPÉRATIVEMENT** avant le recouvrement de la somme due **dans les huit jours suivant la réservation**, dans ce cas :

- si vous avez opté pour le prélèvement, celui-ci ne sera pas effectué,
- si vous avez payé par carte bancaire, le montant des chèques-vacances sera recrédité sur votre compte.

Dans les deux cas, merci de verser une somme inférieure à la réservation, la différence sera prélevée ou prise sur votre carte bancaire, il est donc inutile de joindre un chèque bancaire.

Pour simplifier votre réservation en ligne, adoptez le prélèvement automatique !

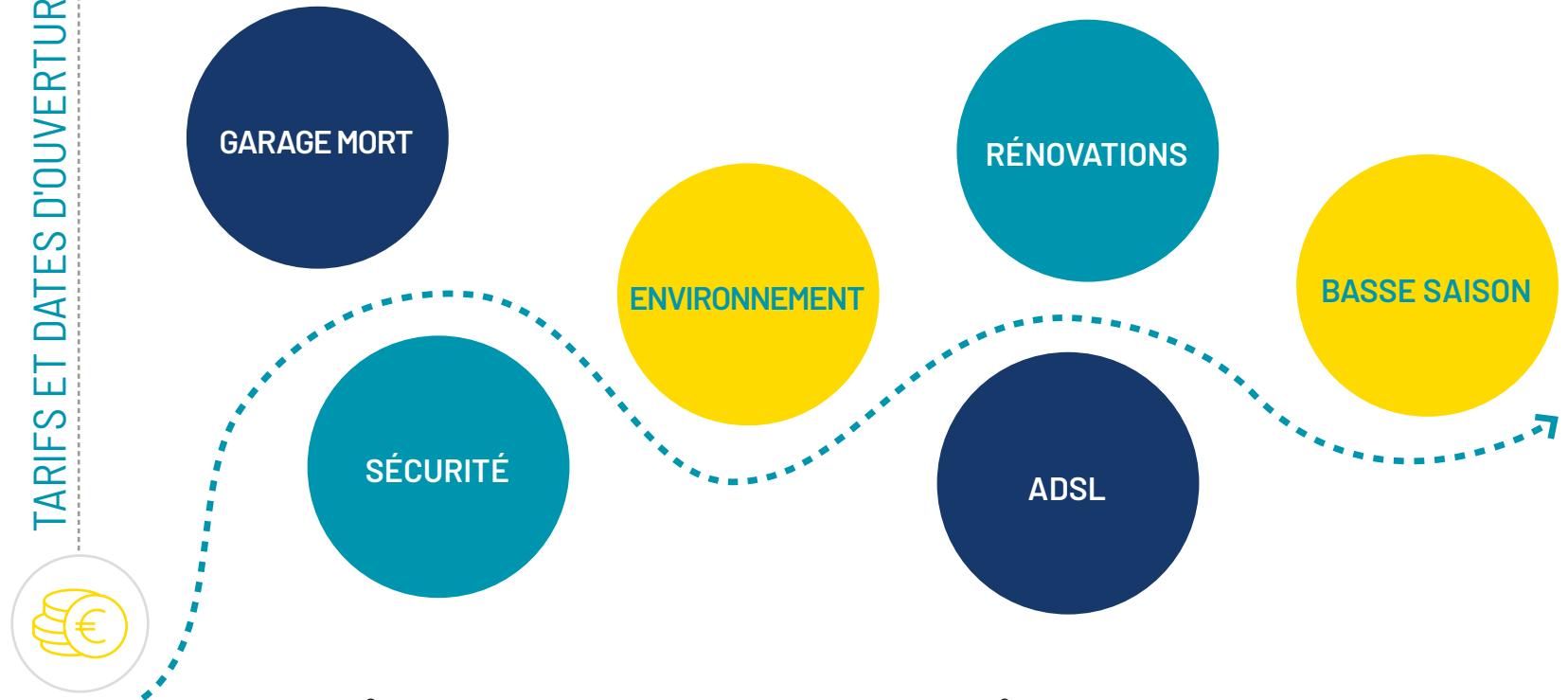
Vous pouvez nous envoyer l'imprimé de mandat de prélèvement dûment complété en y joignant un relevé d'identité bancaire complet. Ce formulaire est en téléchargement sur le site.



Pour vous accompagner dans les différentes étapes de la réservation en ligne, un tutoriel est à votre disposition sur le site www.gcu.asso.fr

Pour les autres conditions de la réservation et les tarifs, voir le règlement complet sur le site.

AVANT DE RÉSERVER, CONSULTEZ LES PLANS DES TERRAINS SUR LE SITE POUR VOUS ASSURER DE VOTRE CHOIX D'EMPLACEMENT.



Tarifs : une augmentation contenue et quelques nouveautés

Le conseil d'administration de notre groupement est très attaché au principe de permettre à tous l'exercice du droit aux vacances. Avec l'aide de tous les bénévoles, il poursuit ses efforts pour contenir au mieux les hausses de prix, et ancrer le GCU dans l'économie sociale et solidaire. Les délégués de terrain font de leur mieux pour réduire ou étaler les dépenses nécessaires, souvent aidés par des adhérents mobilisés par leurs correspondants territoriaux lors de la préparation et de la fermeture des terrains.

UN CONTEXTE TOUJOURS PEU FAVORABLE

Les coûts des services et des matières premières augmentent plus vite que les indices officiels et nos artisans et prestataires ne peuvent que nous les répercuter.

Les dépenses contraintes se multiplient, sous l'action des commissions de sécurité (installation ou extension de dispositifs de protection contre les incendies ou contre les risques de submersion par exemple) et des dispositions de protection de l'environnement (comme le raccordement des évacuations d'eaux usées pour assurer leur traitement). Ces dépenses sont souvent très lourdes.

Les bâtiments sanitaires vieillissent et chaque année plusieurs d'entre eux sont à rénover.

UN CHOIX JUSTIFIÉ

Ces constats, et le souci de maintenir un niveau de prestation qui réponde aux attentes des campeurs, ont amené le conseil d'administration à décider pour l'année à venir d'une augmentation moyenne de 1,5% sur l'ensemble des tarifs. Cette augmentation ne sera pas exactement la même pour tous les tarifs puisque ceux-ci sont arrondis à un multiple de 10 centimes pour être plus lisibles et simplifier la tâche des trésoriers des terrains.

DES AJUSTEMENTS TECHNIQUES, QUELQUES ALLÈGEMENTS

Le déploiement de l'ADSL sur la quasi-totalité de nos terrains, à quelques rares exceptions près (sur trois terrains pour impossibilité technique ou fréquentation réellement

trop faible), a un impact sur la tarification des derniers terrains équipés.

Sur les trois terrains de Bormes La Favière, La Grande Motte et Canet-en-Roussillon, 2 salariés étaient jusqu'à maintenant présents pour assurer les fonctions de responsable et de trésorier. Suivant en cela la demande de nombreux adhérents, le CA a décidé de passer ces terrains en responsabilité bénévole, un seul salarié restant pour assurer la trésorerie. Le surcoût tarifaire correspondant à la gestion salariée de ces terrains est donc réduit de moitié. Toutefois, le salarié responsable des locatifs reste en place sur ces trois terrains et assure la continuité pendant le repos hebdomadaire du trésorier, et réciproquement.

Pour deux de nos terrains (St-Georges-de-Didonne et Meschers), la communauté de communes a annoncé qu'elle abandonnait la taxe de séjour au forfait pour revenir à une taxe basée sur la fréquentation des terrains. L'augmentation induite sur les tarifs est donc supprimée et la ligne "taxe de séjour" réapparaîtra sur les factures.

Le calcul de la taxe de séjour pour les appartements de Cavalaire Les Oliviers s'est considérablement complexifié depuis cette année. Les modalités de calcul sont indiquées sur le bulletin de réservation et le montant exact sera calculé par le siège et figurera sur la confirmation de réservation.

POUR PARER LA BAISSE DE LA FRÉQUENTATION EN FIN DE SAISON

Devant la faible fréquentation de nos terrains pendant la dernière semaine de la période de Haute Saison, la durée de cette période passe, pour les emplacements uniquement, de 7 à 6 semaines. Elle commencera en 2020 le samedi 4 juillet pour se terminer le samedi 15 août au lieu du 22.

LE GARAGE MORT S'ÉTEND...

En réponse à des demandes d'adhérents, la formule Occupation Temporaire - Garage Mort sera appliquée en 2020 à un nouveau terrain : Grandcamp-Maisy.



TARIFS EN EUROS ET DATES D'OUVERTURE 2020 # GARAGE MORT

Terrains concernés par la formule occupation temporaire + garage mort	10 A	Taxe de séjour incluse ADSL	Terrains avec locatifs	Gestion en haute saison	Piscine	Tarif garage mort	Période d'application de la formule occupation temporaire + garage mort	TRÈS BASSE SAISON De l'ouverture au V 05/06 et à partir du D 13/09					BASSE SAISON Du V 05/06 au S 04/07 et du D 16/08 au D 13/09				
								Emplacement + 1 Adulte	Adulte supplémentaire	Enfant (-18 ans)	Invité (18+ ans)	Emplacement + 1 Adulte	Adulte supplémentaire	Enfant (-18 ans)	Invité (18+ ans)	Invité (-18 ans)	
Aiguebelette	•	•	MH			1,50	V 03/04-S 04/07 & D 16/08-D 01/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	12,60	2,80	1,40	9,90	2,80
Auvers-sur-Oise		•				1,50	V 24/04-S 04/07 & D 16/08-D 27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,60	2,80	1,40	9,90	2,80
Blaesheim		•				1,50	V 03/04-S 04/07 & D 16/08-D 27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,30	2,50	1,25	8,80	2,50
Bormes La Favière	•	•	MH	•		1,50	V 03/04-S 20/06 & D 16/08-D 01/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	17,10	3,70	1,85	12,90	3,70
Cannes ?	•					1,50	V 24/04-S 04/07 & D 16/08-D 13/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	12,60	2,80	1,40	9,90	2,80
Capbreton	•	•	MH			1,50	V 03/04-S 20/06 & D 16/08-D 01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	14,70	3,40	1,70	11,80	3,40
Cavalaire Les Oliviers	•	•	App. - BT			1,50	V 03/04-S 20/06 & D 16/08-D 01/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,00	3,70	1,85	12,90	3,70
Coutainville		•	MH			1,50	V 03/04-S 04/07 & D 16/08-D 01/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,60	2,80	1,40	9,90	2,80
Fabrègas	•	•	MH			1,50	V 03/04-S 20/06 & D 16/08-D 01/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,00	3,70	1,85	12,90	3,70
Frôlois		•			•	1,50	V 24/04-S 04/07 & D 16/08-D 27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,30	2,50	1,25	8,80	2,50
Giens	•	•	MH			1,50	V 03/04-S 20/06 & D 16/08-D 01/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,00	3,70	1,85	12,90	3,70
Grandcamp-Maisy		•				1,50	V 24/04-S 04/07 & D 16/08-D 27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,30	2,50	1,25	8,80	2,50
Hendaye		•				1,50	V 24/04-S 04/07 & D 16/08-D 27/09	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,70	3,40	1,70	11,80	3,40
La Croix-Valmer	•	•	MH			1,50	V 03/04-S 20/06 & D 16/08-D 01/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,00	3,70	1,85	12,90	3,70
La Grande Motte	•	•	MH	•		1,50	V 03/04-S 20/06 & D 16/08-S 17/10	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	17,10	3,70	1,85	12,90	3,70
La Tranche-sur-Mer	•	•	MH - MHT - BT			1,50	V 03/04-S 04/07 & D 16/08-D 27/09	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,00	3,70	1,85	12,90	3,70
Le Bois-Plage-en-Ré	•	•	MH			1,50	V 03/04-S 20/06 & D 16/08-D 01/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,30	4,00	2,00	14,00	4,00
Le Crotoy	•	•				1,50	V 01/05-S 20/06 & D 16/08-D 01/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	12,80	3,00	1,50	10,40	3,00
Loubeyrat		•				1,50	V 15/05-S 04/07 & D 16/08-D 27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,30	2,50	1,25	8,80	2,50
Mesnil-Saint-Père		•				1,50	V 10/04-S 04/07 & D 16/08-D 27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,30	2,50	1,25	8,80	2,50
Mesquer	•	•	MH			1,50	V 03/04-S 20/06 & D 16/08-D 01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	14,70	3,40	1,70	11,80	3,40
Oye-Plage	•	•				1,50	V 03/04-S 04/07 & D 16/08-D 01/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,20	3,50	1,75	12,10	3,50
Quiberville		•				1,50	V 24/04-S 04/07 & D 16/08-D 27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,30	2,50	1,25	8,80	2,50
Sarzeau		•	MH			1,50	V 03/04-S 20/06 & D 16/08-D 01/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,60	2,80	1,40	9,90	2,80
Soca		•	MH			1,50	V 03/04-S 20/06 & D 16/08-D 01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,70	3,40	1,70	11,80	3,40
St-Cast-le-Guildo		•	MHT			1,50	V 01/05-S 04/07 & D 16/08-D 01/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,60	2,80	1,40	9,90	2,80
St-Georges-de-Didonne		•	MH			1,50	V 03/04-S 20/06 & D 16/08-D 01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,70	3,40	1,70	11,80	3,40
St-Georges-d'Oléron	•	•	MH			1,50	V 03/04-S 20/06 & D 16/08-D 01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,90	3,60	1,80	12,40	3,60
St-Maurice-d'Ardèche	•	•	MH - MHT - BT	•		1,50	V 03/04-S 04/07 & D 16/08-D 01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	14,70	3,40	1,70	11,80	3,40
St-Saturnin-lès-Apt	•	•	MH - BT	•		1,50	V 03/04-S 04/07 & D 16/08-D 01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	14,70	3,40	1,70	11,80	3,40

? En attente de la décision préfectorale

- les terrains du tableau ci-dessus bénéficient pour les périodes précisées de la formule "occupation temporaire + garage mort" ;
- la formule ne s'applique qu'une partie de l'année : au plus tôt, à partir du week-end du début des congés scolaires de printemps (V 03/04 en 2020) et au plus tard, à la fin des congés de Toussaint (D 01/11 en 2020) ;
- pour Le Crotoy, la formule ne s'applique qu'à partir de la fin des congés scolaires de printemps des zones de Paris et d'Amiens (zones C et B) ;
- cette formule ne s'applique jamais en haute saison ;
- le tarif très basse saison s'applique (au plus tôt) du vendredi 03 avril au vendredi 05 juin matin et du dimanche 13 septembre au dimanche 01 novembre au plus tard ;
- le tarif basse saison s'applique pendant tout le reste de la période de la formule ;
- le tarif garage mort s'applique jusqu'au samedi 20 juin (matin) ou samedi 04 juillet (matin) selon les terrains (voir tableau ci-dessus) puis du dimanche 16 août au dimanche 01 novembre au plus tard.



TARIFS EN EUROS ET DATES D'OUVERTURE 2020 # EMPLACEMENTS

	10 A	Taxe de séjour incluse	Terrains avec locatifs ¹	ADSL	Gestion en Haute Saison	Piscine	Formule occupation temporaire + garage mort ²	Tarif garage mort ²	Période d'ouverture	TRÈS BASSE SAISON De l'ouverture au V 05/06 et à partir du D 13/09					BASSE SAISON Du V 05/06 au S 04/07 et du D 16/08 au D 13/09					HAUTE SAISON Du S 04/07 au D 16/08				
										Emplacement + 1 Adulte	Adulte supplémentaire	Enfant (-18 ans)	Invité (18+ ans)	Invité (-18 ans)	Emplacement + 1 Adulte	Adulte supplémentaire	Enfant (-18 ans)	Invité (18+ ans)	Invité (-18 ans)	Emplacement + 1 Adulte	Adulte supplémentaire	Enfant (-18 ans)	Invité (18+ ans)	Invité (-18 ans)
Aiguebelette R	•	MH	•		•		•	1,50	V03/04 - D01/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	12,60	2,80	1,40	9,90	2,80	15,70	3,50	1,75	12,30	3,50
Aiguilles A			•						V26/06 - D30/08						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Alboussière				•					V26/06 - D30/08						10,00	2,50	1,25	8,80	2,50	12,50	3,10	1,55	10,90	3,10
Arrens			•						V26/06 - D13/09						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Auvers-sur-Oise			•		•		•	1,50	V24/04 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
Blaesheim			•		•		•	1,50	V03/04 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Bormes Cabasson R	•		•						V03/04 - D01/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,00	3,70	1,85	12,90	3,70	19,90	4,60	2,30	16,10	4,60
Bormes La Favière R	•	MH	•	•	•		•	1,50	V20/12 - D01/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	17,10	3,70	1,85	12,90	3,70	21,30	4,60	2,30	16,10	4,60
Camprieu			•						V26/06 - D30/08						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Canet-en-Roussillon	•	BT	•	•					V15/05 - D27/09	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	15,70	3,40	1,70	11,80	3,40	19,60	4,20	2,10	14,70	4,20
Cannes ?	•						•	1,50	V24/04 - D13/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	12,60	2,80	1,40	9,90	2,80	15,70	3,50	1,75	12,30	3,50
Capbreton R	•	MH	•		•		•	1,50	V03/04 - D01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	14,70	3,40	1,70	11,80	3,40	18,30	4,20	2,10	14,70	4,20
Castels			MH	•	•				V12/06 - D13/09						11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
Cavalaire Le Paradou R	•	MH-BT	•						V03/04 - D01/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,00	3,70	1,85	12,90	3,70	19,90	4,60	2,30	16,10	4,60
Cavalaire Les Oliviers R	•	App-BT	•			•	•	1,50	ouverture permanente	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,00	3,70	1,85	12,90	3,70	19,90	4,60	2,30	16,10	4,60
Chamborigaud			•						V26/06 - D13/09						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Chamonix Les Bossons			•						V26/06 - D13/09						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Châtillon-en-Diois R (lieu AG 2020)		MHT	•	•					V12/06 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
Compains									V26/06 - D13/09						10,00	2,50	1,25	8,80	2,50	12,50	3,10	1,55	10,90	3,10
Coutainville		MH	•		•		•	1,50	V03/04 - D01/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
Douarnenez									V26/06 - D30/08						10,00	2,50	1,25	8,80	2,50	12,50	3,10	1,55	10,90	3,10
Err	•		•						V26/06 - D13/09						12,60	2,80	1,40	9,90	2,80	15,70	3,50	1,75	12,30	3,50
Fabrègues	•	MH	•		•		•	1,50	V03/04 - D01/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,00	3,70	1,85	12,90	3,70	19,90	4,60	2,30	16,10	4,60
Frôlois			•		•	•	•	1,50	V24/04 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Giens R	•	MH	•		•		•	1,50	V03/04 - D01/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,00	3,70	1,85	12,90	3,70	19,90	4,60	2,30	16,10	4,60
Grandcamp-Maisy			•		•		•	1,50	V24/04 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Gruissan	•	•	•						V15/05 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,10	3,30	1,65	11,60	3,30	16,30	4,10	2,05	14,40	4,10
Hendaye R	•		MHT	•					V24/04 - D27/09	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,70	3,40	1,70	11,80	3,40	17,10	4,20	2,10	14,70	4,20
Île-Tudy R	•		MHT	•					V15/05 - D13/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	12,60	2,80	1,40	9,90	2,80	15,70	3,50	1,75	12,30	3,50
Jard-sur-Mer R	•	MH	•						V15/05 - D01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	14,20	3,90	1,95	13,50	3,90	17,70	4,80	2,40	16,80	4,80
Kérity									V26/06 - D06/09						11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
La Bourboule									V26/06 - D13/09						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
La Croix-Valmer R	•	MH	•		•		•	1,50	V03/04 - D01/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,00	3,70	1,85	12,90	3,70	19,90	4,60	2,30	16,10	4,60
La Ferrière	•								V26/06 - D13/09						11,00	2,50	1,25	8,80	2,50	13,70	3,10	1,55	10,90	3,10
La Flotte R	•	•	MH	•	•	•			V03/04 - D03/05 V26/06 - D30/08 V16/10 - D01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	15,00	3,70	1,85	12,90	3,70	18,70	4,60	2,30	16,10	4,60
La Grande Motte R	•	MH	•	•	•		•	1,50	V03/04 - S17/10	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	17,10	3,70	1,85	12,90	3,70	21,30	4,60	2,30	16,10	4,60
La Roche-Posay									V12/06 - D13/09						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
La Tranche-sur-Mer	•	MH-MHT-BT	•			•		1,50	V03/04 - D27/09	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,00	3,70	1,85	12,90	3,70	19,90	4,60	2,30	16,10	4,60
Lacanau R	•	BT	•						V29/05 - D27/09	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	14,70	3,40	1,70	11,80	3,40	18,30	4,20	2,10	14,70	4,20
Lamagdelaine									V26/06 - D13/09						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Landrellec	•								V15/05 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	12,60	2,80	1,40	9,90	2,80	15,70	3,50	1,75	12,30	3,50
Lau-Balagnas									V12/06 - D13/09						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Le Bois-Plage-en-Ré R	•	•	MH	•		•	•	1,50	V03/04 - D01/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10	16,30	4,00	2,00	14,00	4,00	20,30	5,00	2,50	17,50	5,00
Le Crotoy R	•	•					•	1,50	V03/04 - D01/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	12,80	3,00	1,50	10,40	3,00	15,90	3,70	1,85	13,00	3,70
Le Menoux									V26/06 - D13/09						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10



TARIFS EN EUROS ET DATES D'OUVERTURE 2020 # EMPLACEMENTS (SUITE)

	10 A	Taxe de séjour incluse	Terrains avec locatifs ¹	ADSL	Gestion en Haute Saison	Piscine	Formule occupation temporaire + garage mort ²	Tarif garage mort ²	Période d'ouverture	TRÈS BASSE SAISON De l'ouverture au V 05/06 et à partir du D 13/09					BASSE SAISON Du V 05/06 au S 04/07 et du D 16/08 au D 13/09					HAUTE SAISON Du S 04/07 au D 16/08				
										Emplacement + 1 Adulte	Adulte supplémentaire	Enfant (-18 ans)	Invité (18+ ans)	Invité (-18 ans)	Emplacement + 1 Adulte	Adulte supplémentaire	Enfant (-18 ans)	Invité (18+ ans)	Invité (-18 ans)	Emplacement + 1 Adulte	Adulte supplémentaire	Enfant (-18 ans)	Invité (18+ ans)	Invité (-18 ans)
Les Menuires N	•			•					V03/07 - D30/08						11,20	2,50	1,25	8,80	2,50	14,00	3,10	1,55	10,90	3,10
Locquirec				•					V26/06 - D30/08						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Lomener-Ploemeur				•					V26/06 - D13/09						11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
Loubezrat R				•			•	1,50	V15/05 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Luchon				•					V26/06 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Meschers R				•					V26/06 - D30/08	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,70	3,40	1,70	11,80	3,40	17,10	4,20	2,10	14,70	4,20
Mesnil-Saint-Père				•			•	1,50	V10/04 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Mesquer R	•	MH	•			•	•	1,50	V03/04 - D01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	14,70	3,40	1,70	11,80	3,40	18,30	4,20	2,10	14,70	4,20
Neuvic		MH	•						V12/06 - D13/09						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Oye-Plage	•	•	•			•	•	1,50	V03/04 - D01/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,20	3,50	1,75	12,10	3,50	16,50	4,30	2,15	15,10	4,30
Pailhas			MHT-BT	•					V26/06 - D13/09						11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
Pierrefiche				•					V29/05 - D13/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Plouhinec				•					V26/06 - D13/09						11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
Pont-du-Fossé				•					V12/06 - D13/09						11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
Pornichet		•	•	•					V26/06 - D13/09						12,40	3,60	1,80	12,40	3,60	15,40	4,40	2,20	15,40	4,40
Port-Leucate R G	•	BT	•		•				V15/05 - D27/09	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	15,70	3,40	1,70	11,80	3,40	19,60	4,20	2,10	14,70	4,20
Prémanon	•			•					V26/06 - D13/09						11,20	2,50	1,25	8,80	2,50	14,00	3,10	1,55	10,90	3,10
Quiberville				•			•	1,50	V24/04 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Sanguinet R	•	•	BT	•					V12/06 - D13/09						15,20	3,90	1,95	13,50	3,90	18,90	4,80	2,40	16,80	4,80
Sarzeau R			MH	•		•	1,50	V03/04 - D01/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50	
Saumane				•					V12/06 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Savines-le-Lac R	•		MH	•					V12/06 - D13/09						12,60	2,80	1,40	9,90	2,80	15,70	3,50	1,75	12,30	3,50
Sciez G			MH	•					V24/04 - D01/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	12,50	2,80	1,40	9,90	2,80	15,60	3,50	1,75	12,30	3,50
Selonnet				•					V26/06 - D13/09						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Socoa R			MH	•		•	1,50	V03/04 - D01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,70	3,40	1,70	11,80	3,40	17,10	4,20	2,10	14,70	4,20	
St-Bonnet-le-Bourg				•					V26/06 - D13/09						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
St-Cast-le-Guildo				MHT	•		•	1,50	V01/05 - D01/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
St-Colomban-des-Villards									V26/06 - D13/09						10,00	2,50	1,25	8,80	2,50	12,50	3,10	1,55	10,90	3,10
St-Georges-de-Didonne R			MH	•		•	1,50	V03/04 - D01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,70	3,40	1,70	11,80	3,40	17,10	4,20	2,10	14,70	4,20	
St-Georges-d'Oléron R	•	MH	•		•	•	1,50	V03/04 - D01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,90	3,60	1,80	12,40	3,60	17,30	4,40	2,20	15,40	4,40	
St-Jean-de-Monts				MHT	•				V26/06 - D13/09						11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
St-Jean-en-Royans				MHT	•	•			V29/05 - D27/09	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,70	3,40	1,70	11,80	3,40	17,10	4,20	2,10	14,70	4,20
St-Jorioz R						•			V29/05 - D27/09	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	13,70	3,40	1,70	11,80	3,40	17,10	4,20	2,10	14,70	4,20
St-Maurice-d'Ardèche	•	MH-MHT-BT	•		•	•	•	1,50	V03/04 - D01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	14,70	3,40	1,70	11,80	3,40	18,30	4,20	2,10	14,70	4,20
St-Pierre-Quiberon					•				V12/06 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
St-Rémy-de-Provence					•				V10/04 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
St-Saturnin-lès-Apt	•	MH-BT	•		•	•	•	1,50	V03/04 - D01/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	14,70	3,40	1,70	11,80	3,40	18,30	4,20	2,10	14,70	4,20
Tournemine									V26/06 - D13/09						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Tourrettes				BT	•	•	•		V15/05 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
Trévignon R						•			V12/06 - D27/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
Ur									V26/06 - D13/09						11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
Vallouise									V05/06 - D30/08						11,60	2,80	1,40	9,90	2,80	14,50	3,50	1,75	12,30	3,50
Vendres-Plage	•	•	MH-BT	•					V26/06 - D30/08						15,40	4,10	2,05	14,40	4,10	19,20	5,10	2,55	17,90	5,10
Vias Améthyste R	•	•	BT	•					V29/05 - D30/08	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	15,20	3,90	1,95	13,50	3,90	18,90	4,80	2,40	16,80	4,80
Vias La Kabylie R	•	•		•		•			V26/06 - D30/08						15,20	3,90	1,95	13,50	3,90	18,90	4,80	2,40	16,80	4,80
Vic-sur-Cère									V26/06 - D13/09						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12,80	3,10	1,55	10,90	3,10
Villar-d'Arène									V26/06 - D06/09						10,30	2,50	1,25	8,80	2,50	12				

**DÉCÈS****MANCHE**

Simone Fresne, Jacques, Nathalie et leur fils ont la tristesse de vous annoncer le décès de Victor en juillet 2019. C'était le doyen de la Manche, toujours prêt à aider et s'excusant de ne plus pouvoir être efficace ces deux dernières années. C'était un habitué, avec sa femme, de Bormes La Favière en automne.

MARNE

Monique Monvoisin, son épouse, et Fabienne Monvoisin-Delettrez, sa fille, ont la tristesse de vous faire part du décès de Roger Monvoisin, dit "Gamin", dans sa 88^e année. Il était un habitué de La Croix-Valmer depuis 1957. Bridgeur, volleyeur et cycliste, il a su profiter de ses dernières vacances en août 2019.

SEINE-MARITIME

Éliane Néel nous a quittés le 14 mai 2019 à la suite d'une longue et cruelle maladie. Avec son époux Roger (le pêcheur normand) ils étaient des C.U. assidus du caravaneige des Menuires depuis de très nombreuses années. Les habitués du caravaneige se souviennent de cette femme discrète, très gentille, toujours de bonne humeur, souriante et... très bonne skieuse.

PETITES ANNONCES

AUDE. Vds caravane vintage Boulenc, 2/4 pl, 4,85 m, PV 1020 kg, TBE, pneus récents, bouteille gaz propane, rallonge élec. 15 m, prise bleue sécurité, toile d'ombrage sur rail, tapis de sol, cab. toilette, 2 feux gaz, réfrigérateur, TV, placards hauts, penderie, coffres et divers access. caravaning. Prix : 3900 €. Contact : 06 08 8177 86

DRÔME. Vds caravane HOBBY 400 SF de Luxe EASY 03, année 2014. Excellent état 4 pl, cab. toilette. Lit fixe 2 pl matelas séparés. Mover ENDURO avec télécommande, chauff. élec. et gaz avec ventilation, support télescopique, chauffe-eau, réfrigérateur gaz et élec., stabilisateur, marchepied Hobby sur timon, porte-vélo arrière, store, auvent, visible Romans-sur-Isère 26100. Contact : 06 70 59 12 91 / 06 47 40 43 67

ESSONNE. Vds auvent/solette caravane, prix 250 €. Longueur de caisse 5,93 m, développé 9,90 m (sol à sol), profondeur 2,5 m. Panneaux latéraux, façade, rideaux. Servi 2 étés sur Hobby 495 UL. Contact : Jean Néron 0164 58 68 27 / 06 03 45 57 14 - jeaneron@gmail.com

HAUTE-SAVOIE. Vds autocaravane DUCATO TBE, 87.000 km réels, ACCESSIBLE EN FAUTEUIL ROULANT par hayon DHOLLANDIA aménagement AUSTREALE. Tt confort, lit 2 places, placards, 2 fauteuils pivotants, douche, chauff., lavabo, plaque cuisson gaz, réfrigérateur. Pneus 4 saisons 2.000 km. Visible à MÂCON tél. 03 85 36 71 63 / 06 84 43 58 77. Contact : Michel Essevaz-Roulet - 06 07 853 853 / 04 50 27 16 45 - essevaz-roulet@wanadoo.fr

MAINE-ET-LOIRE. Vds caravane surbaissée Fleurette modèle Tamaris 37TSD de 1990. Hivernage en sous-sol. 1^{re} main. TBE. Livrée avec attache anti lacets Wesfalia. Roue de secours. Pas de supplément aux péages car moins de 2 m. 2 auvents : le premier a 4 faces et le deuxième est ouvert devant. 2 dinettes de 3 à 4 places. 1 couvrage en 135 cm et un deuxième en 110 cm. Réfrigérateur Electrolux (3 sources d'alimentation), plaque gaz 2 feux récentes. Évier émaillé. Chauffage gaz jamais utilisé. Prix : 2400 € à débattre. Contact : 02 41 77 15 19 / 06 70 85 66 57 - E-Mail : simonnetfmc@orange.fr

Annick Chartier nous a quittés



C'est sur le terrain GCU de Saint-Georges-d'Oléron que nous t'avons vue la dernière fois. Mais qui aurait pu imaginer que 7 semaines plus tard tu allais nous quitter si brutalement ?

Vous étiez arrivés quelques jours plus tôt pour préparer l'arrivée de chacun d'entre nous, les administrateurs du GCU.

Et comme d'habitude, Annick, tu n'as pas ménagé tes efforts. Toujours prête à participer pour donner le coup de main, comme on dit au GCU !

Je me souviens de la première fois où je vous ai rencontrés.

Je dis "vous" car on ne peut pas dissocier Alain d'Annick. Difficile d'imaginer l'un sans l'autre. Une telle complicité !

La première fois, c'était à Coutainville, en 2004. Alain venait de prendre la délégation du terrain de Saint-Cast et moi j'allais faire mon entrée au CA du GCU. Tout de suite une amitié est née entre nous. L'engagement militant que venait de prendre Alain, il ne l'avait pas fait seul mais avec ton assentiment. On ne peut pas dire que tu étais dans l'ombre d'Alain, car tu étais pleinement à ses côtés. Dès que ton travail te permettait, ton engagement militant prenait naturellement le dessus pour participer au sein de votre antenne d'Ille-et-Vilaine ou sur le terrain de Saint-Cast pour préparer les locatifs ou jardiner ou ...

Puis quand l'heure de la retraite a sonné, Alain a poursuivi en s'engageant au sein du CA du GCU où là encore tu l'as soutenu. Votre première participation à un conseil d'administration, ce fut Cavalaire et votre intégration s'est faite tout simplement comme une évidence. Car ta générosité, ta bienveillance, ta joie de vivre, ta gentillesse ne pouvaient être que communicatives. Ce ne sont pas des superlatifs flatteurs, ce n'est que la vérité.

Je ne peux pas parler de toi sans évoquer la bienveillance que tu avais aussi pour le personnel du secrétariat du GCU. Combien de fois Alain est venu au siège du GCU avec des crêpes que tu avais préparées pour eux.

En évoquant ces images, des larmes de colère, de tristesse coulent sur mon visage. Pourquoi partir si vite ? Si tôt ? Toi qui avais encore plein de projets dans la tête.

Je n'oublierai jamais ce geste fusionnel, lorsque tu as pris la main d'Alain à Oléron au moment où il a pris la parole pour faire un petit discours lors de l'arrosage de l'arrivée de votre dernier petit-enfant. Vous ne faisiez qu'un. Ce sera difficile pour moi de voir Alain sans toi.

Shakespeare écrivait :

"L'esprit oublie toutes les souffrances quand le chagrin a des compagnons et que l'amitié le console"

Ne t'inquiète pas Annick, les compagnons du GCU seront aux côtés d'Alain avec tous tes proches pour le soutenir. Je suis certaine que tu le savais et que cela t'a permis de partir sereinement.

Tous les administrateurs et le personnel du GCU se joignent à moi pour être à vos côtés par la pensée.

Affectueusement,
Claire BAZIN,
Présidente



💡 Un magnifique attelage



À VOUS DE JOUER
Solution du numéro précédent



YES, WE CAN !

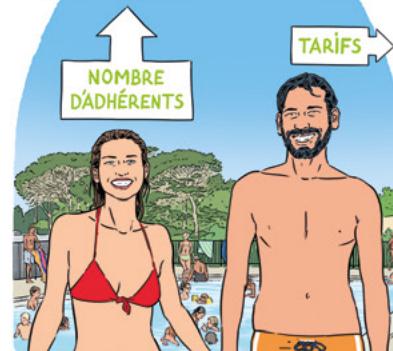
En tant qu'adhérents au GCU, on profite de campings bien situés à des tarifs attractifs...

Mais on n'a pas forcément le temps ni l'envie de promouvoir le GCU !

C'est pourtant essentiel ! Le GCU tire sa force de ses adhérents. Chacun doit se sentir concerné par sa promotion.

En ne restant pas reclus sur nous-mêmes, nous permettrons au GCU de voir l'avenir sereinement.

Mais qu'est-ce qu'on peut faire, nous ?

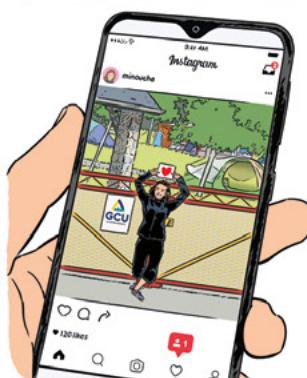


On peut publier des photos sur les réseaux sociaux...

Proposer à nos amis de camper avec nous, inviter les copains des enfants...

Communiquer aux enseignants des enfants l'existence du GCU...

Donner la revue du GCU à notre voisin...



Distribuer des outils de communication à notre club de randonnée...

Discuter du GCU avec les campeurs sympa d'à côté...

En parler au travail...

Dépliants, cartes, catalogues ? Mais on trouve ça où ?

On contacte notre CT, on lui explique ce qu'on veut faire, et il nous envoie ce qu'il faut !*



*Les outils de promotion sont disponibles auprès du secrétariat ou de votre correspondant territorial.

Rendez-vous sur <https://www.gcu.asso.fr/antennes/en-france>
ou <https://www.gcu.asso.fr/antennes/en-europe>

L. TRAMAUX - P. DEBELBESS